

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Parcours "Action Locale et Projets de TERRitoire"

Mémoire de deuxième année

Interface science-société, accompagner les acteurs associatifs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable vers une démarche d'incubation de projets de recherche co-construit et co-portés.

Une approche régionalisée sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées

Présentée par : Chloé Guy

Année universitaire : 2022 - 2023

Maître.sse.s de stage : Olivier CADENNE, chargé de médiation scientifique & Stéphanie BOST, coordinatrice Trait d'Union

Sous la direction de : Daniel MARC



Remerciements

Je tiens ici, à remercier chaleureusement Olivier Cadenne avec qui le temps si vite, merci pour ta bonne humeur et ta détente, et évidemment merci pour ton accompagnement au quotidien et ces temps de réflexion partagés dûment enrichissant.

Je tiens également à remercier particulièrement Stéphanie Bost, pour sa confiance, sa pertinence et sa bienveillance.

Je remercie ici aussi Daniel Marc, pour ses retours et conseils avisés.

Merci aux membres du groupe de travail *Biodivoc*, merci à toutes les personnes avec qui j'ai pu échanger durant ce stage.

Enfin, merci à mes proches.

Sommaire

Remerciements	3
Introduction générale	5
Partie 1. Cadre de l'étude et méthodologie	9
Chapitre 1. Contexte et objet du stage	10
Chapitre 2. Cadre d'analyse	28
Chapitre 3. Éducation à l'Environnement et Développement Durable	31
Partie 2. Interroger les initiatives vectrices d'expérimentation	37
Chapitre 1. Des problématiques rencontrées par les acteurs associatifs de l'EEDD, entre interdépendance et récurrence	38
Chapitre 2. Vers de nouvelles fonctions	46
Partie 3. Vers des recherches co-portés et co-construites	53
Chapitre 1. Faire science, avec, par et pour les citoyens	54
Chapitre 2. Favoriser les synergies sciences-société	79
Chapitre 3. Vers une incubation de projets de recherche co-construits et coportés	82
Conclusion	88
Bibliographie	91
Annexes	97
Table des matières	103
Table des figures	106
Mots clés	108

Introduction générale

Réchauffement sans précédent, scénarios alarmants, conséquences graves et exponentielles sur les écosystèmes et les sociétés mondiales...La dernière synthèse du sixième rapport publiée ce lundi 20 mars 2023 par le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat (GIEC) tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme.

Depuis plus de 30 ans, le GIEC mesure et évalue l'état d'avancée des connaissances scientifiques sur l'évolution du climat, ses causes, ses conséquences et ses impacts. Ce sixième rapport d'évaluation synthétise les connaissances acquises entre 2015 et 2021 sur le changement climatique et constitue la principale base scientifique du premier bilan mondial de l'Accord de Paris, qui se tiendra lors de la COP 28 à Dubaï à la fin de l'année 2023. Cette production scientifique se trouve au cœur des discussions et négociations politiques internationales sur le climat et est déterminante dans la manière dont les nombreuses solutions seront mises en place ou non par nos gouvernants. Les enjeux autour de la transition écologique sont nombreux, multidimensionnels et complexes, en témoigne ce nouveau rapport de synthèse à destination des décideurs politiques. Il apparaît plus que nécessaire de s'engager au plus vite vers un changement profond et systémique afin de faire face, au mieux, aux conséquences sévères du dérèglement climatique.

Face à l'ampleur de la crise et/ou à la lenteur apparente des pouvoirs politiques, la société civile et la recherche se mobilisent¹ dans la lutte contre le réchauffement climatique.

La société civile désigne l'ensemble des organisations composantes de la société, les associations, syndicales, patronales, professionnelles, caritatives, citoyennes, religieuses...

¹ Le collectif *Scientist Rebellion* composé de scientifiques et d'universitaires milite pour le climat, faisant évoluer la posture du scientifique à celle d'activiste.

La recherche, partie prenante de la société civile, quant à elle, constitue le secteur dédié à la production de connaissances scientifiques et techniques. La production des connaissances scientifiques se formalise par l'activité de recherche, celle-ci étant soumise au lieu et cadre du laboratoire, au référentiel et à la posture du chercheur professionnel, du scientifique.

Les recherches scientifiques publiques se distinguent des recherches scientifiques industrielles, notamment à travers les objectifs et les orientations données à la production de connaissance, le type de connaissances produites, les critères d'évaluation et de la "*valeur*" des connaissances produites² (Joly, 2020).

Les recherches scientifiques produisent des connaissances à vocation universelle, tandis que les recherches industrielles ont pour but de produire des savoirs "*actionnables*", qui servent l'action et l'innovation. Les critères d'évaluation des productions diffèrent selon ces deux types de recherche. La recherche scientifique s'accorde sur le critère de falsifiabilité et passe l'épreuve de la publication, tandis que la recherche industrielle se formalise par l'obtention d'un brevet et l'homologation du produit. Les recherches scientifiques et industrielles se différencient également à travers la question des valeurs des connaissances produites. Les recherches scientifiques renvoient généralement aux normes mises en évidence par Robert Merton dans les années 1970 : communalisme, universalisme, désintéressement et scepticisme³ (Merton, 1973). Contrairement aux recherches scientifiques, la valeur des connaissances produites par les recherches industrielles est ajustée sur la valeur marchande et de la compétitivité économique mondiale. D'ailleurs on ne parle pas de sciences industrielles mais plutôt de recherches industrielles. En effet, les caractéristiques spécifiques aux recherches industrielles sont très éloignées de celles de la science et des recherches scientifiques publiques⁴.

Pierre-Benoît Joly, directeur de recherche à l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) et coprésident de l'ALLiance

² Joly, P. (2020). Les formes multiples de la recherche scientifique, industrielle et citoyenne. Cahiers de l'action, 55, 47-54.

³ Merton R., 1973, « The normative structure of science », in Storer N.W. (ed.), *The Sociology of Science*, p. 267-278.

⁴ Les recherches scientifiques publiques subissent également la compétitivité mondiale, notamment à travers la multiplication des appels à projets qui permettent de financer la science et d'une certaine manière orienter la recherche publique.

Sciences Société (ALLISS), considère que la recherche peut prendre des formes multiples et variées.

Depuis quelques années, l'ensemble des acteurs producteurs de connaissances et d'innovations présents en dehors des cadres de la recherche scientifique et de la recherche industrielle se reconnaissent au sein du *tiers-secteur de la recherche*.

Un des objectifs du tiers-secteur de la recherche est de rendre compte et de valoriser les savoirs et connaissances produites par les recherches citoyennes et de considérer ces dernières comme un champ en émergence, fortement lié à celui des recherches scientifiques, néanmoins autonome et indépendant, dès lors "*considérer a priori les recherches citoyennes comme un champ en émergence, c'est œuvrer pour que ces activités se développent de façon autonome et non comme des sous-sciences*"⁵.

La notion de *champ d'action stratégique* utilisée ici, est empruntée par Pierre-Benoît Joly (Joly, 2020) à Neil Fligstein et Doug McAdam (Fligstein ; McAdam, 2012) qui mettent le doigt sur une caractéristique essentielle au concept des champs : "*Les acteurs appartenant à un champ donné ont une compréhension partagée des enjeux et des finalités du champ, des relations avec les autres champs et des règles propres au champ qui gouvernent l'action légitime*"⁶ (Fligstein ; McAdam, 2012).

Dans ce contexte d'émergence et de formalisation des sciences et recherches participatives et au vue de l'étude et de la délimitation des missions, une problématique semble émerger.

Comment stimuler les synergies sciences - société en vue d'accélérer la transition écologique ?

Afin de répondre à cette problématique, ce mémoire s'articule en trois parties. La première s'attache à présenter le cadre du stage, délimiter le territoire d'études, les acteurs et différentes parties prenantes ainsi que la méthodologie adoptée.

⁵ Joly, P. (2020). Les formes multiples de la recherche scientifique, industrielle et citoyenne. Cahiers de l'action, 55, 47-54.

⁶ Fligstein N., Mc Adam D., 2012, A theory of fields, Oxford University Press, New York.

La seconde, vient rendre compte des grandes difficultés portées par les acteurs associatifs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées.

Enfin, la dernière partie se concentre sur comment, à partir des difficultés rencontrées et soulevées par les acteurs associatifs de l'EEDD, ces derniers peuvent tendre vers une démarche d'incubation de projets de recherche co-construits et co-portés.

Partie 1. Cadre de l'étude et méthodologie

Chapitre 1. Contexte et objet du stage

Avant propos

Ce stage intitulé “Ambassadeur - démarches de recherche participative” porte plutôt bien son nom puisque l’objectif principal est de permettre une meilleure compréhension des démarches et dispositifs de recherche participative, auprès des acteurs de la biodiversité et particulièrement de l’Éducation à l’Environnement et au Développement Durable du côté de l’Occitanie de l’ouest, anciennement Midi-Pyrénées.

1. Missions et déroulement du stage

Ce stage s’est articulé autour de différentes missions découlant d’objectifs prioritaires et secondaires, ces derniers ont légèrement évolué au fur et à mesure de l’avancée du stage et des réalités de terrain et de temporalité.

Les missions initiales étaient les suivantes

1/ identifier, recenser et caractériser les acteurs de la biodiversité et notamment de l’éducation au développement durable intéressés (ou déjà impliqués) par des démarches sciences-société

2/ construire une base de données des contacts établis, des personnes rencontrées et une cartographie documentée des acteurs identifiés (voire un rendu plus visuel des entretiens réalisés)

3/ faire émerger et recenser les questions de recherche portées par ces acteurs, qui pourraient intégrer une démarche d’incubation de projets de recherche co-construits et co-portés

4/ valoriser et faire connaître les démarches de co-recherche en Occitanie de l'Ouest et notamment le dispositif Trait d'Union

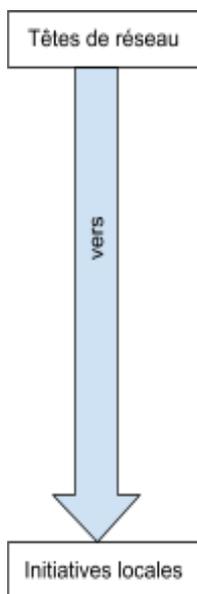
Il a été question, dans un premier temps, de repérer et recenser les acteurs associatifs de la biodiversité et particulièrement de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) afin de construire une base de données des contacts à établir et des personnes à rencontrer. Cette étape a donné lieu à une première cartographie des acteurs de la biodiversité sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées, aujourd'hui Occitanie de l'ouest, et a été le point de départ de la méthodologie adoptée quant à la sélection des acteurs à entretenir.

Figure 1. Première cartographie des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable



Cette sélection des acteurs à interroger n'est ni exhaustive, ni représentative des initiatives locales d'EEDD sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées. Néanmoins, il s'agit d'une première étape de reconnaissance des actions menées localement par les acteurs associatifs du territoire. Cette sélection résulte d'une approche descendante, régionalisée et départementale, à partir des têtes de réseau vers les initiatives locales.

J'ai pu réaliser une dizaine d'entretiens auprès d'interlocuteurs issus des associations suivantes :



- le GRAINE Occitanie
- l'URCPIE
- Les Petits Débrouillards Occitanie
- La fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC)
- Le CAUE Occitanie
- Le CPIE Pays Gersois
- Le CPIE Pays de Serres Vallée du Lot
- Le CPIE Bigorre Pyrénées
- La Régie de Quartier Reynerie Services
- Le temps d'agir - Ariège

Une fois ces acteurs identifiés et caractérisés, je me suis attachée à construire une grille d'enquête⁷ capable de rendre compte des projets menés, des difficultés rencontrées par l'association et de faire émerger *des questions à la recherche*⁸, qui pourraient intégrer une démarche d'incubation de projets de recherche co-construits.

J'ai pu mobiliser les ressources mises à disposition par le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse et de Trait d'Union : précédents stages d'Ambassadeur, rendez-vous et suivi réguliers avec deux encadrants de stage, Olivier Cadenne,

⁷ Disponible en annexe, cf annexe n°1.

⁸ Une nuance est à apporter entre question à/pour la recherche et question de recherche, celle-ci sera détaillée plus tard.

chargé de médiation scientifique et Stéphanie Bost, coordinatrice Trait d'Union, la plateforme *Resolis*⁹...

Les entretiens se sont déroulés entre début mars et fin juin 2023. Mon rôle principal, en tant qu'Ambassadeur, a été à travers les temps d'entretien, de faire connaître l'accompagnement proposé par le dispositif *Trait d'Union* auprès des acteurs rencontrés et d'identifier ensemble les potentiels besoins ou manques de connaissances afin de stimuler les démarches de recherche participative.

En parallèle de cette grille d'entretien, j'ai réalisé une grille d'analyse¹⁰ faisant ressortir les initiatives remarquables et vectrices d'expérimentation partenariale entre la recherche et le monde associatif, les projets en cours et ambitions à l'avenir, les problématiques rencontrées par les structures, l'intérêt pour les recherches participatives, les niveaux de mobilisation et de participation citoyenne.

L'intégralité des entretiens a été retranscrit mot pour mot afin de faire ressortir au mieux les remarques énoncées par les acteurs interrogés. Les discussions abordées au cours des entretiens sont restituées sous la forme de "*fiche rencontre*"¹¹. Ces fiches rencontres ont été renvoyées pour retours, modifications et validation par les acteurs interrogés. À partir des éléments récoltés lors des entretiens, j'ai réalisé un livrable déclinant plusieurs objectifs autour du recensement des initiatives locales vectrices d'expérimentation, des problématiques rencontrées par le milieu associatif et enfin venant rendre compte de la pluralité des actions menées en termes d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable sur les territoires de l'ex Midi-Pyrénées.

Ce livrable s'articule en trois parties :

- des fiches rencontres (figure 2 ; 2 bis)
- une articulation des résultats (figure 10)
- des fiches projets vecteurs d'expérimentation partenariale (figure 3)

⁹ Resolis est une association d'intérêt général créée en 2010 qui accompagne et favorise le développement d'écosystèmes de coopération entre les différents acteurs de terrain - associations, entreprises, établissements d'enseignement, collectivités...

¹⁰ Disponible en annexe, cf annexe n°2.

¹¹ Disponible en annexe, sous la forme d'un lien (cf Livrable "*Éléments d'entretien: recueil des initiatives*"), le fichier étant assez volumineux.

Figure 2. Fiche rencontre restituant l'entretien avec Nature en Occitanie



FICHE RENCONTRE

NATURE EN OCCITANIE



ADRESSE & CONTACT

14 rue de Tivoli
31000 Toulouse
07 81 31 96 70

VERBATIMS

*"Aujourd'hui pour moi on a beaucoup de sollicitations auxquelles on ne répond pas, alors qu'il y a un enjeu régional, de société, **pour moi on se donne pas assez les moyens de pouvoir constituer une équipe dédiée à l'EEDD qui pourraient réfléchir à une stratégie de recherche de financements, on est encore quand même très naturaliste, du coup l'éducation même chez nous on le voit comme un outil mais pas encore comme un levier politique.**"*

MISSIONS DE L'ASSOCIATION

- 1) **Amélioration des connaissances sur la biodiversité, suivi et protection** des espaces et des espèces, à l'échelle de la région Occitanie
- 2) **Association d'éducation à l'environnement** - rendre accessible les savoirs naturalistes sur les territoires auprès des publics
- 3) Une association qui **accompagne les territoires dans une meilleure intégration de la biodiversité** (ABC, conventions avec les collectivités), également gestionnaire de 2 réserves régionales
- 4) **Veille écologique, aspect plus militant**, on apporte notre expertise de naturaliser pour soutenir les actions de lutte contre les projets ayant un fort impact environnemental.

DES PROJETS

- **Les Sentinelles du Climat en Occitanie (Coordination NÉO)**

Il s'agit d'un programme de recherche partenariale entre des structures et associations naturalistes et des laboratoires de recherche, d'envergure régionale qui vise à mesurer l'impact des changements climatiques sur la biodiversité à travers un réseau de sites équipés de stations météo et des suivis à long terme d'espèces indicatrices. Une des spécificités de ce programme est la place accordée à la médiation scientifique, de nombreux formats d'outils pédagogiques disponibles.

- **Géonat 'Occitanie, Biodiv'Occitanie & CITIZEN**

Nature en Occitanie, grâce à son réseau de bénévoles et son équipe salariée pluridisciplinaire, collecte chaque année de nombreuses données naturalistes centralisées dans la base de données Géonat 'Occitanie. Biodiv'Occ est un atlas présentant les observations réalisées dans le cadre de différents protocoles scientifiques et par les bénévoles. L'enjeu autour de CITIZEN est de créer un outil de collecte de données citoyennes. Ce nouvel outil est une solution web gratuite et open source pour les projets de science citoyenne destinés à la collecte de données sur la biodiversité.

- **Trame verte et bleue**

La trame verte et bleue constitue un outil d'aménagement du territoire dont le but est de maintenir et reconstituer un réseau écologique cohérent. Nature en Occitanie propose des journées techniques thématiques (désimperméabilisations des parkings...) à destination des élus, des agents et des socioprofessionnels.

14

Figure 2 bis. Suite de la fiche rencontre avec Nature en Occitanie



FICHE RENCONTRE

NATURE EN OCCITANIE

VERBATIMS

"tout le monde est pas d'accord sur les sciences participatives car c'est souvent juste un moyen de récupérer des données, et on a très peu de visibilité sur comment servent ces données"

"Nous, notre démarche c'est de diffuser au maximum."

"Je pense que les sciences participatives aujourd'hui c'est pas forcément que de la collecte de données"

ACTUALITÉS DE L'ASSOCIATION

- Lancement du Programme 2023 des rendez-vous nature
- Formations naturalistes
- Vie associatives, groupes bénévoles

DIFFICULTÉS & PROBLÉMATIQUES SOULEVÉES

- La recherche de financements, baisse généralisé des subventions publiques
- Mobilisation citoyenne, comment toucher un plus large public ?
- Projet associatif en cours de construction, beaucoup d'attente sur le développement de l'EEDD
- Comment valoriser les services écosystémiques ?

LIEN AVEC LE(S) PUBLIC(S)

- les autres associations naturalistes
- les élus et les agents techniques, les socioprofessionnels
- les scolaires - à travers l'Observatoire des saisons, Université Paul Sabatier, formations BTS

"Après sur le monde de la recherche c'est deux monde différents entre le labo et le terrain."

INITIATIVES VECTRICES D'EXPÉRIMENTATION, VERS DES RECHERCHES PARTICIPATIVES

- **Création d'un discours commun**

"nos liens avec des agents techniques des fois on découvre un discours qu'on ne connaissait pas, des méthodes, des métiers [...] Par exemple, on a essayé de former des agriculteurs et on s'aperçoit qu'ils sont bien plus techniciens sur leur domaine, c'est bien plus compliqué de vulgariser notre approche et pour eux de vulgariser la leur"

- **Les "bonnes" pratiques**

exemple : des techniciens des parcs urbains ont arrêté de tondre certaines zones afin de favoriser la biodiversité, comment sensibiliser et changer la représentation des usagers du parcs autour de ces nouvelles méthodes ?

- **Les aires terrestres éducatives**, un peu délaissées par l'association faute de ressources humaines

Figure 3. Fiche "projet", à partir de terrains pressentis vers des recherches participatives

DES PROJETS VECTEURS D'EXPÉRIMENTATION VERS DES RECHERCHES PARTICIPATIVES

 VERS UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



DES ENJEUX ?

- Une plus grande considération de la biodiversité
- Formation et évolution des pratiques professionnelles
- Sensibilisation des publics, usagers à ces nouvelles pratiques et aux enjeux de préservation
- Mobilisation et participation citoyenne

Nature en Occitanie
"des techniciens des parcs urbains ont arrêté de tondre certaines zones afin de favoriser la biodiversité, comment sensibiliser et changer la représentation des usagers des parcs autour de ces nouvelles méthodes ?"

 Parcs et jardins urbains, interstice de verdure

LES PARTIES PRENANTES

- Les professionnels
- Les associations locales
- Les habitants et usagers
- Les écoles, collèges, lycées
- Les collectivités locales et institutions

Comment insérer ces projets dans une dynamique d'accompagnement des politiques publiques ?

Exemples :

- > Le programme "Nature en ville" de la Mairie - Métropole de Toulouse
- > 0 pesticides
- > Plan Arbres

PARALLÈLE, PROJET EN RÉSONNANCE

- **ANR Coop'Air** - CPIE Terres Toulousaines
Co-construction d'une méthodologie incitative et internationale combinant partage des connaissances, art vivant et expérimentation pour une meilleure qualité de l'air en milieu scolaire. *Coordination : Sonia ROUSSE - Université Paul Sabatier Toulouse*
- **Projet d'expérimentation de végétalisation du cœur de quartier des Mazades** - Terres Toulousaines
De nombreux liens possibles et imaginables entre l'écosystème associatif locale et la recherche sur les thématiques d'appropriation de l'espace et d'urbanités.
- **Trame Verte et Bleue**

L'entretien avec Nature en Occitanie a soulevé de nombreuses interrogations, autour de la mobilisation citoyenne, de la valorisation des services écosystémiques ou encore de l'évolution des pratiques professionnelles. À travers la fiche *projet vecteur d'expérimentation*, l'objectif est de rendre compte des terrains pressentis à l'expérimentation partenariale entre recherche et associations, en identifiant les initiatives portées, les enjeux et questionnements soulevés et les différentes parties prenantes possiblement concernées.

2. Le territoire d'étude

2.1 Le territoire de l'ex Midi-Pyrénées

L'ensemble des travaux réalisés durant la période de stage et retranscrit ici, se concentre sur le territoire de l'ancienne région Midi-Pyrénées, ou aujourd'hui l'ouest de l'Occitanie. Cette délimitation territoriale vise à mieux identifier les acteurs de l'EEDD sur le territoire ouest-occitan, recenser et documenter les initiatives locales vectrices d'expérimentation partenariale, et enfin à renforcer les liens entre les acteurs associatifs et de la recherche de l'est et de l'ouest de l'Occitanie.

En effet, la fusion entre les anciennes régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon a fortement bouleversé les dynamiques associatives locales. Les réseaux associatifs, départementaux ou régionaux, ont dû faire face à une restructuration profonde, évolution des modalités de financements, réorganisation territoriale de l'État et des collectivités, fusion des antennes locales...

L'Occitanie de l'est compte de nombreux réseaux départementaux associatifs d'éducation à l'environnement : Gée Aude, CPIE du Gard, COOPERE 34, Réel 48, CPIE de Lozère, Tram'66 qui développent des projets collectifs maillant ainsi les différentes échelles du territoire. Ci-dessous (figure 2), l'exemple du réseau COOPERE 34 qui rassemble de nombreuses associations du territoire. Ces réseaux constituent de véritables espaces de mutualisation et de partage des connaissances et des compétences.

l'environnement a largement participé au maillage territorial que l'on observe aujourd'hui.

Du côté de l'ex Midi-Pyrénées, malgré des tentatives de structuration en réseau des acteurs de l'EEDD par le passé, notamment dans le Gers¹³, il n'existe aujourd'hui pas de réseaux départementaux d'EEDD structurés et/ou structurant localement. Toutefois, la labellisation CPIE d'associations présentes localement sur l'ensemble du territoire a construit une dynamique collective forte, animée par l'URCPIE depuis 1983. Si le tissu associatif autour de l'EEDD n'est pas réellement structuré, il n'en reste pas moins très dense. De plus, en dehors des associations de loi 1901, l'on peut plus ou moins facilement identifier des collectifs citoyens, groupes militants agissant pour l'environnement. Toutefois ces collectifs sont souvent invisibles aux yeux des réseaux régionaux d'EEDD et n'intègrent que peu ces derniers.

2.2 Des dynamiques à conforter en Occitanie de l'ouest

Autour des sciences et recherches participatives, la MSH-SUD de Montpellier impulse de nombreux projets de co-recherche (exemple du projet de "réduction de la Mortalité Aviaire dans les Parcs Éoliens" MAPE) depuis maintenant quelques années, notamment à travers la plateforme Trait d'Union. L'émergence de projets de recherche co-construit est facilitée par un réseau associatif structuré et identifié sur le territoire de l'ex Languedoc-Roussillon plus à même de faire remonter les éventuels besoins de connaissances .

Du côté de l'ex Midi-Pyrénées, l'Université de Toulouse a répondu à l'appel à projet "*Excellence sous toutes ses formes*" (ExcellencES) déposé par l'Agence Nationale de la Recherche en 2022 en soumettant le projet *Toulouse Initiative for Research Impact on Society* (TIRIS). Celui-ci a démarré le 1er janvier 2023. Ce projet ambitionne de "*transformer l'expertise d'aujourd'hui en excellence de demain*"¹⁴ en vue d'accompagner les transitions. Le projet TIRIS souhaite mettre en valeur

¹³ Le réseau Éducation Relative à l'Environnement créé en 2003 n'est plus actif depuis 2017.

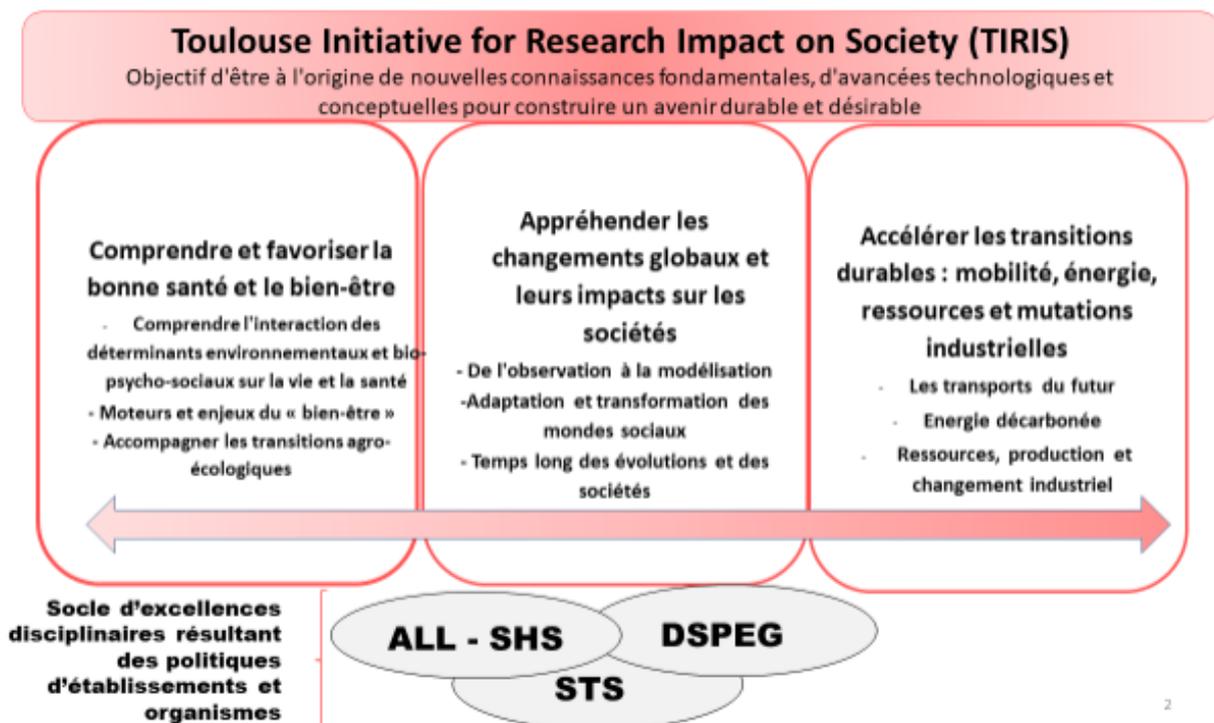
¹⁴ Plaquette de présentation du Projet TIRIS porté par l'Université de Toulouse.

l'écosystème de formation et de recherche toulousain afin de voir émerger sur la métropole une Grande Université de Recherche de renommée mondiale.

Pour cela TIRIS s'appuie sur trois piliers thématiques :

- *Comprendre et favoriser la vie en bonne santé et le bien-être*
- *Appréhender les changements globaux et leurs impacts sur les sociétés*
- *Accélérer les transitions durables : mobilité, énergie, ressources et mutations industrielles*

Figure 5. Organigramme descriptif du projet Toulouse Initiative for Research Impact on Society (TIRIS)¹⁵



Ces piliers thématiques se déclinent en quatre programmes : Recherche, Innovation, Formation et Sciences et Société. Le programme Sciences et Société annonce proposer des outils permettant de renforcer la participation d'un côté des étudiants

¹⁵ Schéma issu de l'annexe 4 - Feuille de route stratégique du dossier de présentation du Projet TIRIS

de l'enseignement supérieur, de l'autre des acteurs non académiques, à co-produire de la connaissance sur des questions de recherche issues directement de la société civile.

Le projet TIRIS, à travers son programme Sciences et Société souhaite également mettre en place une Boutique des sciences afin de recueillir les questions émises par des groupes de citoyens, ainsi qu'un Observatoire participatif des interactions science-société autour des transitions. Le projet d'une Boutique des sciences toulousaine est actuellement en phase d'émergence.

3. Cadre et présentation

3.1 Trait d'Union, le tiers-lieu sciences-société de la Maison des Sciences de l'Homme - Sciences-Société Unies pour un autre Développement (MSH-SUD)

Trait d'Union est un projet porté par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH-SUD) de Montpellier ayant vu le jour en 2017, lors des Premières Assises Nationales Sciences-Société.

Cette interface science-société s'est construite en concertation sur le modèle d'une Boutique des Sciences et s'est inspiré de différents courants comme celui des expériences de recherche action du réseau *Living Knowledge*¹⁶.

En France, les Boutiques des Sciences ont disparu du paysage de la recherche dans les années 80 (Anginot R, Belaën F, Chauveau H, Fiorini C, Mary J, Moity-Maïzi P, Thomas M, 2022). Depuis les années 2010, les Boutiques des Sciences réapparaissent peu à peu. Il existe actuellement seulement deux Boutiques des Sciences en France, la première est portée par l'Université de Lyon et la deuxième a été créée à Montpellier par la MSH-SUD en 2017. Les Boutiques des Sciences se sont inscrites dans un contexte changeant des relations Sciences-Société. Ces dispositifs se positionnent entre d'un côté une "demande sociale" émanant d'organisations de la société civile autour d'un besoin de réponse à des problèmes

¹⁶ "Living Knowledge", (en français "*savoir vivant*") est le réseau des personnes ou organisations impliquées dans les démarches de médiation et de mise en lien des acteurs académiques et non-académiques.

complexes et de l'autre côté, de la communauté scientifique disposant des moyens pour y répondre¹⁷.

Ce dispositif a pour mission de permettre à des acteurs de terrain et des acteurs académiques de se rencontrer et travailler ensemble sur des sujets d'intérêt commun. Il constitue un "tiers-lieu de recherche", qui accompagne des dynamiques collaboratives entre des organisations du territoire, des institutions de recherche scientifique et des étudiants de l'enseignement supérieur. L'objectif étant de créer des projets de recherche co-construits et coportés afin de produire de la connaissance et de valoriser les savoirs expérientielles.

Figure 6. Trait d'Union, portage et partenaires¹⁸



¹⁷ Anginot R, Belaën F, Chauveau H, Fiorini C, Mary J, Moity-Maïzi P, Thomas M, (2022), Le renouveau des Boutiques des Sciences en pratiques et en question : focus sur deux dispositifs territorialisés à l'interface Sciences-Société. *Technologie et Innovation, Sciences en société partagées*, volume 7, 17 p.

¹⁸ Organigramme issu de la plaquette de présentation de Trait d'Union

3.2 Le défi clé régional Biodiversité Occitanie / GT

Face au dérèglement climatique global et aux conséquences induites par celui-ci à l'échelle locale, la Région Occitanie a mis au point, en lien avec les communautés scientifiques, des "Défis Clés". Ces derniers ont pour objectifs de rendre la recherche régionale plus *collaborative, visible et attractive*¹⁹. Quatre défis ont été lancés au début de l'année 2021 autour de la biodiversité, de l'hydrogène vert, des technologies quantiques et des risques infectieux. Ces programmes sont financés par la Région Occitanie à hauteur de 2 à 3 M€ par défi sur la période 2021 - 2024.

Le défi clé BiodivOc développe des recherches fondamentales en écologie et évolution sur la thématique "*Dynamique, résilience et gestion de la biodiversité et d'écosystèmes soumis à des pressions environnementales d'origine humaine*²⁰" avec pour objectifs de permettre une meilleure compréhension de ces phénomènes et proposer des solutions adaptées et ancrées sur les territoires. L'ambition de ce programme est de développer l'interdisciplinarité et les liens entre recherche et gestionnaires de la biodiversité afin de prévenir et réduire l'impact anthropique, enfin de s'adapter aux changements.

Le programme d'action de BiodivOc décline trois objectifs principaux :

- Comprendre la dynamique de la biodiversité locale afin de proposer des solutions
- Structurer la recherche à l'échelle régionale pour renforcer l'excellence scientifique
- Stimuler les synergies pour accompagner les changements

Ce stage s'insère dans le cadre du défi clé sur la biodiversité "*Biodiversité Occitanie*" (BiodivOc) et particulièrement dans le troisième objectif "*Stimuler les synergies pour accompagner les changements*".

¹⁹ Plaquette de présentation du défi clé Biodiversité Occitanie.

²⁰ Plaquette de présentation du défi clé Biodiversité Occitanie, porté par l'Université de Montpellier.

En effet, les enjeux liés à la biodiversité sont complexes et les acteurs intervenant sur cette thématique sont multiples : scientifiques, pouvoirs publics, associations, gestionnaires... Pour autant, les liens entre ces différents acteurs ne sont pas équivoques et nécessitent d'être renforcés afin de mobiliser l'ensemble des connaissances produites par ces acteurs, et permettre et faciliter la co-construction de projets de recherche participative.

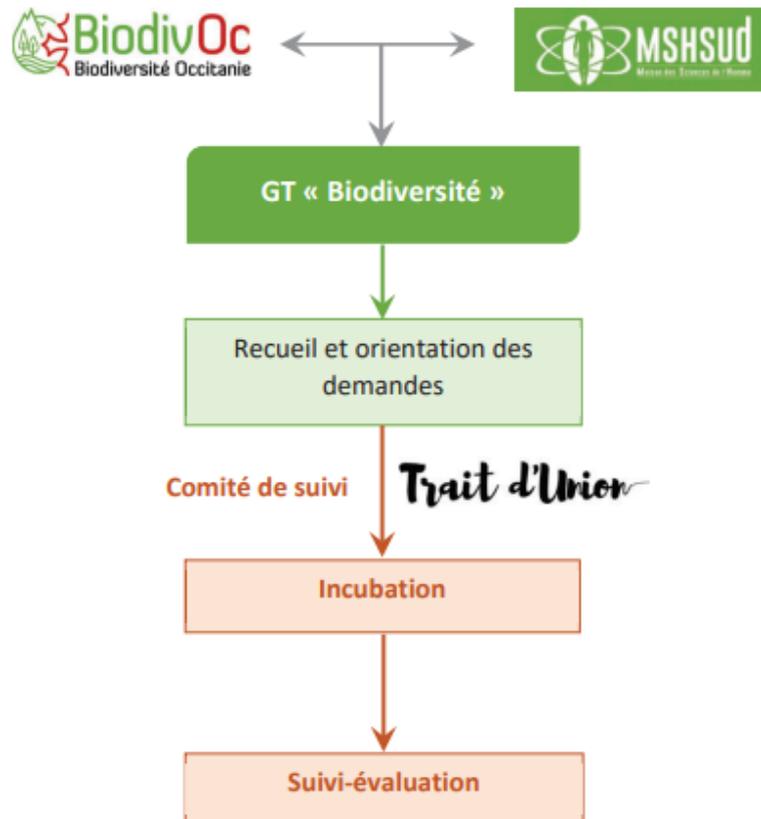
Cette volonté se formalise au sein du groupe de travail "*Biodiversité*", composé de membres de BiodivOc, de la MSH - Trait d'Union et d'acteurs régionaux gestionnaires de la biodiversité (Ligue de Protection des Oiseaux, Parcs et Réserves Naturelles...). La Maison des Sciences de l'Homme SUD (MSH) de Montpellier rassemble des chercheurs de toutes disciplines et des partenaires non-académiques dans la construction d'un espace de recherche interdisciplinaire.

“ Nos espaces sont des lieux de rencontres, de médiation entre des univers peu habitués à évoluer côte à côte. Nous sommes des passeurs de méthodes pour favoriser des projets de recherche ancrés localement. ”
MSH - SUD de Montpellier

À travers son dispositif Trait d'Union, la MSH-SUD souhaite accompagner les transitions et ancrer la recherche scientifique dans les défis sociaux et environnementaux contemporains en rapprochant et favorisant les synergies et les liens entre la recherche et les organisations de la société civile.

Le groupe de travail se positionne à la jonction entre BiodivOc, la MSH et Trait d'Union. Il s'est fixé pour objectifs, une meilleure identification des besoins en termes d'expertise, d'appui méthodologique ou de terrains d'expérimentations...au sein des différentes communautés scientifiques et/ou associatives et d'y apporter une réponse concrète. Cela se traduit soit par un accès facilité à une expertise scientifique, soit par un accompagnement à la co-construction de projets collaboratifs entre acteurs de terrains, gestionnaires de la biodiversité et chercheurs dans le but de co-produire de nouvelles connaissances.

Figure 7. Schéma de fonctionnement du groupe de travail “*biodiversité*”²¹



J'ai pu assister aux réunions et différents temps collectifs du groupe de travail et y présenter par la suite le résultat de mes recherches quant à la phase d'entretien, l'articulation des résultats et des terrains pressentis.

3.3 Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse

Ce stage est porté et financé par la MSH-SUD et l'Université Paul Valéry de Montpellier via le dispositif Trait d'Union et le Défi Clé Biodivoc. Afin de renforcer les liens entre Toulouse et Montpellier et de relayer l'action de Trait d'Union du côté ouest de l'Occitanie, ce stage s'est déroulé au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse où j'ai intégré l'équipe de Culture et Médiation Scientifique.

²¹ Fiche Groupe de travail « Biodiversité ».

Le Muséum de Toulouse, de par ses fonctions de conservation, de diffusion des connaissances et de recherche, se trouve au carrefour entre le monde des sciences, de la culture, de la pédagogie et des enjeux et questions qui animent la société. Le Muséum de Toulouse développe ainsi des fonctions de médiation scientifique et au-delà, des fonctions d'intermédiation, sur lesquelles nous reviendrons plus bas.

3.4 EQUIPACT : EQUIPer les ACTeurs pour plus d'impacts dans les transitions

L'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a déposé en 2022 l'appel à projets - Recherches Participatives. Ce dernier s'inscrit dans le cadre du programme pluriannuel Sciences Avec et Pour la Société (SAPS) lancé en 2021 par l'ANR et a pour ambition d'amplifier les liens entre le monde académique et les citoyens. Le projet EQUIPer ACTeurs (EQUIPACT) s'est construit en consortium avec une quinzaine de partenaires académiques et non académiques, notamment le Muséum de Toulouse et la MSH SUD de Montpellier.

EQUIPACT vise à améliorer la qualité et les impacts des recherches participatives dans une perspective de transitions écologiques et solidaires et a été lancé ce mercredi 10 mai et s'achèvera en mai 2025. EQUIPACT s'appuie sur les travaux réalisés par la plateforme ALLISS²², ayant mis en évidence un certain nombre de besoins autour de la formation des acteurs, de la capitalisation des outils d'intermédiation, de l'observation des recherches participatives et l'évaluation de leurs impacts.

L'implication du Muséum dans EQUIPACT découle d'une volonté de poursuivre les expérimentations autour des fonctions d'intermédiation afin de renforcer ses savoirs-faire et d'intégrer des dispositifs d'analyse et d'échanges de pratiques. La finalité étant de consolider les pratiques en échangeant avec d'autres acteurs en lien, ainsi d'évaluer dans quelle mesure le Muséum pourrait s'engager sur ces nouvelles fonctions à long terme. Ce stage intervient dans le cadre de ces expérimentations autour des fonctions d'intermédiation, notamment dans la phase d'émergence d'une

²² L'association ALLISS est décrite plus bas en troisième partie (2.2.1).

Boutique des Sciences toulousaine et le repérage des initiatives et des questionnements portés par les acteurs de la biodiversité et de l'EEDD en Occitanie de l'ouest. Les données récoltées au cours du stage et des entretiens contribueront à repérer les potentiels projets de co-recherche et amener les acteurs vers une démarche d'incubation.

Chapitre 2. Cadre d'analyse

Avant-propos

Le cadre expérimental de ce stage soulève de nombreuses questions autour des recherches et sciences participatives et particulièrement autour de l'émergence du tiers secteur de la recherche et sciences citoyennes, des fonctions sociales et politiques de l'intermédiation et finalement des relations sciences - société.

1. Questionnements

*« L'engouement actuel pour les sciences participatives ne correspond pas seulement à un effet de mode. Plusieurs moteurs d'évolution soutiennent une croissance forte depuis une quinzaine d'années : l'aspiration des citoyens et des groupes concernés à la participation directe, l'accroissement du niveau moyen d'éducation, le formidable développement des technologies d'information et de communication. La dynamique en cours est une chance pour les interactions entre sciences et sociétés, car les sciences participatives sont le vecteur d'intéressements mutuels et de collaborations ».*²³ (Houllier, F., Joly, P. & Merilhou-Goudard, J. 2017)

Si les liens entre sciences et société existent depuis *“toujours”*, la formalisation d'une recherche citoyenne et participative est relativement récente.

En effet, les sciences et recherches participatives connaissent depuis une dizaine d'années une évolution rapide caractérisable par l'accroissement important du nombre de projets de recherche impliquant des « non-professionnels »²⁴ (Houllier ; Joly & Merilhou-Goudard, 2017).

La participation de ces non-professionnels à la production de connaissances scientifiques n'est pourtant pas nouvelle. Les amateurs sont depuis longtemps

²³ Houllier, F., Joly, P. & Merilhou-Goudard, J. (2017). Les sciences participatives : une dynamique à conforter. *Natures Sciences Sociétés*, 25, 418-423.

²⁴ Houllier, F., Joly, P. & Merilhou-Goudard, J. (2017). Les sciences participatives : une dynamique à conforter. *Natures Sciences Sociétés*, 25, 418-423.

impliqués dans les processus de recherche, par exemple, dans les domaines des sciences naturelles par la collecte de données, la réalisation d'inventaire... ou encore en astronomie où de nombreux amateurs ont participé à la découverte de corps célestes. Plus récemment dans le domaine de la santé, durant les années SIDA, où de nombreuses associations de patients et de proches ont contribué significativement à faire avancer la recherche.

La construction progressive des liens et des interactions entre amateurs et scientifiques permettent aujourd'hui d'ouvrir la porte non seulement à la participation des citoyens à l'activité scientifique mais aussi à celle des chercheurs à la vie citoyenne, interrogeant ainsi la responsabilité sociale de la science.

À partir de là, de nombreuses questions ont animé ce mémoire :

- Comment formaliser les savoirs expérientiels, actionnables afin de répandre ces connaissances et ne pas réitérer les mêmes erreurs ?
- Qui sont les intermédiaires ? tiers-veilleur ? médiateur ?
- Quelle définition de l'intermédiation ?
- Comment faciliter l'action commune et les dynamiques de réseau sur un territoire peu structuré en matière d'EEDD ?
- Comment influencer les politiques publiques ?
- Comment valoriser et reconnaître les savoirs expérientiels en vue d'accélérer la transition écologique ?
- Comment construire les questions à/pour la recherche vers des questions de recherche ?

2. Objectifs et hypothèses

Afin de répondre à la problématique, **Comment stimuler les synergies sciences - société en vue d'accélérer la transition écologique**, nous pouvons poser deux hypothèses :

- *Les associations d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) produisent des savoirs pratiques tirés de l'action et de l'expérience, comment formaliser ces connaissances et compétences en vue d'accélérer la transition écologique ?*
- *À partir des initiatives locales portées par les acteurs associatifs de l'EEDD, comment impulser des dynamiques d'expérimentation partenariale entre acteurs académiques et non académiques ? Une fois ces savoirs formalisés, quelle valorisation et quelle diffusion ?*

La première hypothèse, relève de la phase de recensement et de repérage des initiatives locales et/ou innovantes et articule les différents objectifs autour des entretiens dans la compréhension du contexte dans lequel évoluent les acteurs, de l'identification des projets portés, des difficultés rencontrées et de l'intérêt porté aux recherches et sciences participatives. Elle interroge également, les types de savoirs et de connaissances produites par les associations d'EEDD.

La seconde interroge les outils et les moyens permettant de créer des liens entre le milieu académique et non-académique afin d'amener les acteurs associatifs vers une démarche d'incubation de projets de recherche co-construite et co-portée. Elle soulève également la place de chacun des acteurs dans la co-construction et porte une attention particulière aux équilibres et déséquilibres possibles.

Chapitre 3. Éducation à l'Environnement et Développement Durable

1. L'éducation à l'environnement et au Développement Durable (EEDD)

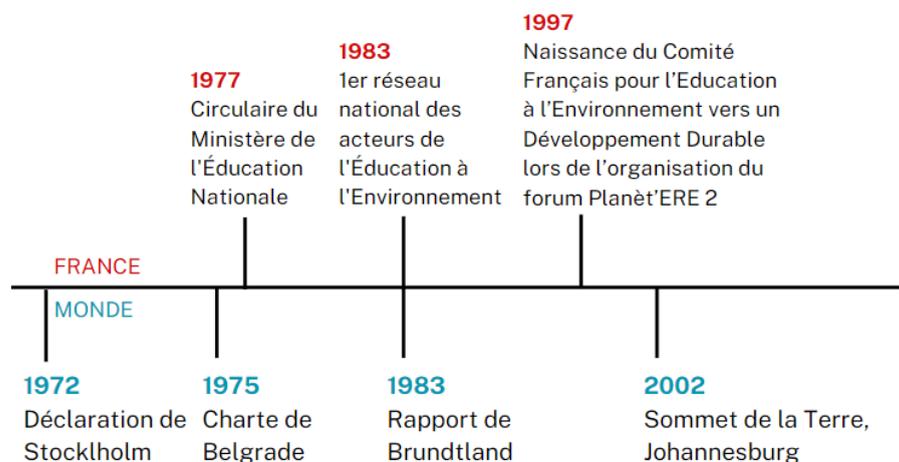
“Il n’y aura pas de transition sans éducation”²⁵

1.1 L'Éducation à l'Environnement

L'Éducation à l'Environnement (EE) ou aussi appelée Éducation Relative à l'Environnement (ERE; figure 8) constitue une thématique de recherche, de formation et d'action pédagogique pluridisciplinaire et s'intéresse aux relations entre les êtres humains et l'environnement, selon un point de vue écologique, social, culturel, politique et économique. L'Éducation à l'Environnement s'inspire de l'éducation populaire et s'est développée au tournant des années 70 sous l'égide des grandes instances internationales comme l'ONU et l'UNESCO et la naissance d'associations de protection de l'environnement.

Ci dessous quelques dates marquantes de l'histoire de l'EE/ERE :

Figure 8. Frise chronologique des événements notables de l'EE/ERE



²⁵ Citation tirée d'un entretien avec le réseau régional d'Éducation à l'Environnement GRAINE Occitanie

L'Éducation à l'Environnement concerne tous les âges de la vie et vise à permettre aux citoyens une meilleure compréhension des enjeux écologiques et climatiques afin de les éclairer sur leur rapport à l'environnement en termes de conception et de perception, à travers des actions éducatives formelles, non formelles et informelles. Ainsi, elle s'empare de l'ensemble des notions autour de l'éducation : la formation, la sensibilisation, la prise de conscience, l'émancipation, la mobilisation et la participation, l'animation, la médiation et l'information.

Pour Philippe Meirieu, chercheur et essayiste français spécialiste des sciences de l'éducation, l'éducation à l'environnement constitue une priorité du champ de l'éducation en France.

“L'Éducation à l'Environnement n'est pas, une discipline marginale, un supplément d'âme dont on pourrait saupoudrer les programmes scolaires en rajoutant une heure ici ou une heure par-là. L'Éducation à l'Environnement, c'est une éducation à la responsabilité et à la citoyenneté planétaire, et à ce titre, c'est l'exercice même de ce principe de responsabilité à l'égard du futur, pierre de touche de notre morale collective.”²⁶ (Meirieu, 2004)

1.2 De l'Éducation à l'Environnement vers le Développement Durable

Le concept de développement durable apparaît dans les années 80 et est défini par le rapport de Brundtland comme *“un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs”*. Cette notion de développement durable, pendant longtemps incontournable des discours politiques, semble peu à peu disparaître voire remplacer par les termes de transition et/ou résilience écologique, sociale, énergétique, solidaire...

Le développement durable et les enjeux en découlant sont au cœur de nombreuses controverses. En effet, l'idée de développement durable cristallise les conflits

²⁶ Meirieu P, (2004) "Le monde n'est pas un jouet", Éd Desclée de Brouwer 359 p.

d'intérêts entre intérêts économiques et intérêts écologiques. En 2004, puis 2007, le Ministère de l'Éducation Nationale se prononce pour une Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD), enfin une Éducation au Développement Durable.

L'Éducation à l'Environnement et l'Éducation au Développement Durable ne renvoient ni aux mêmes concepts, ni aux mêmes démarches pédagogiques, elles n'ont pas les mêmes finalités (Leininger-Frézal, 2011). Contrairement à l'éducation à l'environnement, l'EDD n'implique pas une portée émancipatrice, il ne s'agit pas de libérer la personne de son ignorance ni de l'inscrire dans son milieu mais plutôt d'éduquer ou de conformer les citoyens (dès le plus jeune âge à travers l'école de la république) à l'idéologie du développement durable²⁷ (Leininger-Frézal, 2011).

Par ailleurs, de nombreux acteurs associatifs de l'éducation à l'environnement et de nombreux scientifiques n'adhèrent guère à cette notion de développement durable, qui est jugée comme non fondée, voire mensongère et parlent aujourd'hui plutôt de transition(s) ou de résilience, venant remettre en cause le modèle même de notre développement actuel. Pour autant, le développement durable flèche la plupart des subventions finançant les associations d'éducation à l'environnement et est un principe d'action omniprésent des politiques publiques françaises en matière d'éducation.

Lors du forum Planète'ERE 2 tenu en 1997, Philippe Meirieu a décliné quatre approches, manières, d'aborder l'EEDD.

²⁷ Leininger-Frézal C. (2011), « L'éducation à l'environnement et/ou au développement durable : un enjeu de la vie politique locale », *Éducation relative à l'environnement*.

Figure 9. Les quatre approches de l'EEDD (Meirieu, 1997)

Approche	Finalité	Principe	Limites et dangers potentiels
1 Encyclopédique	Inculquer à l'enfant des connaissances sur l'environnement, les êtres vivants, les écosystèmes...	« Ce qu'il faut savoir »	Risque d'un savoir purement formel, « pédagogie bancaire » où l'élève apprend pour restituer à l'enseignant sans se sentir concerné par ce qu'il acquiert.
2 Behavioriste	Permettre à l'enfant d'acquérir des réflexes et comportements nécessaires à la survie de la planète.	« Ce qu'il faut faire »	Risque de pur dressage, d'exécution mécanique sans réelle compréhension de l'enfant. Qui peut tendre à un formatage totalitaire.
3 Systémique	Aider l'enfant à penser le monde comme un système complexe d'éléments en interaction dont il fait partie.	« Comment on doit penser »	Risque de tomber dans le pédagogisme, dans un jeu intellectuel autour de la méthode où l'on perd l'importance des enjeux.
4 Critique	Former des citoyens résistants, des citoyens débatteurs avec un sens critique.	« Ce à quoi on doit résister »	Risque d'endoctrinement politique et idéologique qui est contraire à la démarche éducative.

L'EEDD pour se développer a besoin de stimuler toutes les formes et moyens de coopération, d'échange et de mutualisation disponibles entre des personnes différentes.

En ce sens, les acteurs de l'EEDD constituent une interface privilégiée dans l'accélération de la transition.

2. Identifier et caractériser les acteurs de l'EEDD

Les acteurs touchant à l'éducation à l'environnement et au développement durable sont nombreux. Nous pouvons facilement identifier et caractériser plusieurs sphères d'acteurs.

La première regroupe les acteurs institutionnels régionaux comprenant la région et les services déconcentrés de l'État, les collectivités locales et les acteurs publics territoriaux comme les parcs et réserves naturelles régionales.

Une seconde sphère rassemble les acteurs associatifs, *structurés en réseau ou non*, et mouvements ou collectifs citoyens d'éducation et de sensibilisation, qui sur le terrain agissent au quotidien. Ainsi qu'une troisième sphère autour des acteurs privés et des entreprises.

Ces différentes sphères sont souvent amenées à se rencontrer et à travailler ensemble. Ces différents groupements d'acteurs constituent les parties prenantes d'un système d'acteurs. Les liens entre ces différentes parties prenantes sont pluriels, évolutifs et parfois contraints. Pluriels à travers les statuts, le contexte et la nature des actions menées... Évolutifs suivant les circulaires successives et les moyens alloués disponibles. Enfin, contraints car, en effet, certaines parties prenantes financent toutes sortes de projets, d'autres conçoivent des outils pédagogiques et d'autres encore interviennent directement auprès des publics.

S' il apparaît aisé d'identifier qui sont les acteurs de l'EEDD, et de les rassembler en grands groupes, les caractériser semble plus compliqué.

En effet, la pluralité des acteurs gravitant autour de l'EEDD vient rendre difficile la construction d'une typologie d'acteurs.

3. Une diversité d'acteurs, focus sur les acteurs associatifs de l'EEDD sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées

3.1 Focus sur les acteurs associatifs de l'EEDD sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées

Au vue de la diversité des acteurs intervenant sur le territoire, nous avons décidé de nous focaliser sur les acteurs associatifs uniquement, en passant d'abord par les têtes de réseau identifiées comme régionales et/ou départementales vers les associations locales.

Cela nous a permis d'avoir une vision plus régionalisée des initiatives présentes sur le territoire. Ce choix se justifie également par la taille importante du territoire d'étude complexifiant, de fait, la représentativité des acteurs de l'EEDD sur l'ensemble du territoire.

Pour autant, si cette approche se focalise seulement sur les associations, l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable mobilise des acteurs variés, collectivités, entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), institutions, établissements scolaires (Leininger-Frézal, 2013)... L'ensemble de ces parties prenantes forment un système d'acteurs. Les associations constituent de véritables moteurs de ce système d'acteurs et des dynamiques locales d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable. En effet, les collectivités locales ne disposent pas des compétences spécifiques en matière d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, mais sont dotées de compétences de d'information à l'environnement ou de compétences environnementales (gestion des déchets, de l'eau...). Dès lors, ces collectivités sont amenées à faire appel aux compétences détenues par les acteurs associatifs pour impulser des dynamiques d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable sur leurs territoires.

Partie 2. Interroger les initiatives vectrices d'expérimentation

Chapitre 1. Des problématiques rencontrées par les acteurs associatifs de l'EEDD, entre interdépendance et récurrence

Avant propos

Les entretiens ont permis de discuter des difficultés et des problématiques que les acteurs associatifs rencontrent au quotidien. Ce chapitre vient rendre compte des questions portées par les acteurs associatifs. Nous avons pu, après l'analyse des entretiens, identifier plusieurs grandes thématiques regroupant les problématiques et interrogations soulevées par les associations.

1. Grandes thématiques identifiées

1.1 Mobilisation et participation citoyenne

La plus récurrente des problématiques rencontrées par les acteurs associatifs de l'EEDD s'articule autour de la mobilisation et de la participation citoyenne. Cette question apparaît au cœur des préoccupations portées par les acteurs associatifs interrogés et semble être l'un des principaux points de blocage.

Ci dessous, en témoigne trois citations issues des entretiens :

"L'enjeu est aussi d'aller voir des gens qui ne sont pas du tout sensibilisés en tant qu'association d'éducation, c'est là où il y a des besoins d'évolution rapide."

"On a une problématique, c'est comment on mobilise les citoyens et comment on les fidélise ?"

"les collectivités peuvent faire de la mobilisation et de la participation citoyenne mais globalement ne sont pas outillées pour le faire, alors que si on sait faire de la

mobilisation et de la participation c'est quand même vecteur de réussite des politiques publiques"

Globalement, cette question est partagée par l'ensemble des acteurs interrogés et constitue une problématique récurrente. L'analyse²⁸ des entretiens et des verbatims ont permis de mieux comprendre les questions que se posent les associations autour de la mobilisation et participation citoyenne ainsi que d'identifier les solutions mises en place par ces derniers. Le travail d'analyse a également permis de décortiquer ces problématiques afin d'identifier les potentiels manques et/ou besoins de connaissances.

Nous pouvons commencer par interroger si les éléments de définition de la mobilisation et de la participation citoyenne sont partagés entre les acteurs de l'EEDD du territoire.

En effet, les termes de mobilisation et de participation citoyenne sont largement répandus dans le milieu associatif, pour autant aucun des acteurs interrogés ne semblent partager la même définition. De plus, la mobilisation et la participation citoyenne sont souvent identifiées comme des leviers appuyant les transitions mais sans définition précise, entraîne inévitablement de potentielles incompréhensions. Les besoins de clarification autour d'une définition commune et partagée semble nécessaire dans la compréhension des points de blocage, des contraintes et des freins, mais également des leviers et solutions, à la mobilisation et la participation.

Ainsi, le GRAINE Occitanie s'accorde en son sein, sur les définitions suivantes²⁹ :

- mobilisation citoyenne : *"on va travailler sur ce qui va faire bouger des individus ou des groupes, c'est l'engagement qui va être mesurer, combien de temps, de quel type, pourquoi..."*

²⁸ La grille d'analyse des entretiens est disponible en annexe.

²⁹ Citations issues de l'entretien avec le GRAINE Occitanie, ces définitions ont été élaborées dans le cadre du projet *Biodiversité et mobilisation citoyenne*.

- participation citoyenne : *“on va chercher à ce qu’un collectif de citoyen influence une décision sur un projet ou une politique publique, on va mesurer le degré d’influence du collectif sur la prise de décision.”*

Ces définitions formalisent des savoirs tirés des expériences vécues sur le terrain par les membres du GRAINE Occitanie. Une première nuance est apportée entre ces deux notions où la mobilisation précède l’acte de participation et où la mobilisation cherche à quantifier et identifier les modalités pratiques de l’engagement. La participation, quant à elle, constitue la phase d’après et va chercher à influencer les prises de décision politique.

Ces définitions sont ancrées dans l’action et interrogent les méthodes et les moyens de la mobilisation et de la participation et permettent ainsi au GRAINE d’adapter l’accompagnement pédagogique en fonction, et de tendre vers plus d’implication des citoyens dans la prise de décisions politiques.

Du côté des pouvoirs publics, le Centre Interministériel de la Participation Citoyenne définit la participation citoyenne comme *“un exercice qui favorise une expression individuelle et collective, informée et argumentée, avec pour finalité de nourrir la décision publique”*. Ainsi la participation citoyenne au-delà d’un simple exercice, participe à la démocratie locale, en intégrant les citoyens dans les processus de décisions politiques. Cette définition introduit sans l’évoquer les difficultés liées à la mobilisation citoyenne. En effet, *mobiliser* et *participer* ne renvoient pas aux mêmes temps d’intégration des citoyens, ni aux mêmes enjeux.

L’importance d’une définition commune et partagée amène l’ensemble des acteurs à parler le même langage, de s’accorder sur les mêmes méthodes et finalités. En effet, une fois la mobilisation et la participation citoyenne clairement définies, il s’agit d’adapter en conséquence l’accompagnement pédagogique afin d’encapacité les citoyens vers la transition écologique et solidaire.

La problématique de la mobilisation et de la participation soulève de nombreuses autres questions notamment autour des publics, de l’accompagnement des territoires, de l’exercice de démocratie locale...

1.2 Professionnalisation et formation

“Éduquer à l'environnement c'est un vrai métier”³⁰

Afin de répondre aux enjeux de la mobilisation et de la participation citoyenne, de nombreux acteurs de l'EEDD s'interrogent sur l'évolution du métier et la montée en compétences de ses professionnels. En effet, la question de la professionnalisation et de la formation des acteurs associatifs soulève de nombreuses interrogations quant à la posture à adopter auprès d'une part des publics visés, et d'autre part face aux puissances publiques.

Ci dessous quelques verbatims tirés des entretiens.

"Là où on va mettre le plus d'énergie, ça va être autour de la professionnalisation des acteurs."

"le but était de changer de posture en allant voir des groupes pour les interroger sur leurs besoins"

"On a un axe sur la professionnalisation des acteurs, là on va travailler sur tout ce qui est diplôme professionnalisant BPJEPS, BTS... Notre réseau est quasi entièrement composé d'acteurs professionnels, il y a des associations adhérentes entièrement bénévoles mais c'est plutôt rare"

Les associations, n'importe soient-elles, se positionnent à l'interface entre la société civile et l'État et/ou ses représentants à l'échelle locale. C'est que stipulait déjà en 1997, le Rapport sur le développement dans le monde de la Banque Mondiale, où ce positionnement *"marquait à la fois le retour de la société civile dans les questions de développement et un certain effacement désiré de la puissance publique"*³¹

³⁰ Citation tirée d'un entretien avec le CPIE Terres Toulousaines

³¹ Friboulet, J. (2012). Les organisations de la société civile : entre plaidoyer et subsidiarité. *Mondes en développement*, 159, 7-10.

(Friboulet, 2012). Deux décennies plus tard, ce constat “*d’effacement*” se traduit en France par un sentiment de “*prestatisation*” du milieu associatif.

En effet, le secteur associatif a connu au cours de ces dernières dizaines d’années *d’importantes mutations* (Ospital ; Templier, 2018), transformant peu à peu la place et le rôle des associations dans la société. Ces dernières se sont définies au balbutiement, comme indépendantes des pouvoirs publics, à but non lucratif, et en dehors du cadre du travail rémunéré à travers le bénévolat. Ce modèle existe évidemment encore aujourd’hui. Toutefois, le contexte de désengagement de l’État traduit par la fin d’une logique de subventions au profit d’une commande publique, a placé au fur et à mesure les associations “*dans une position de sous-traitance d’un certain nombre d’institutions publiques ayant besoin des services d’utilité sociale fournies par les associations*”³² (Ospital ; Templier, 2018), les poussant à se professionnaliser.

Les années 2000 ont marqué un tournant dans les relations entre d’un côté collectivités territoriales et/ou institutions publiques et de l’autre, les associations. En effet, les associations étaient souvent financées par le biais de subventions de fonctionnement ou fléchées sur des projets particuliers³³. Ce financement par subventions exprimait alors la reconnaissance de l’intérêt public pour les projets et actions menées par les associations. L’accélération des politiques nationales en matières d’EEDD ainsi que le développement d’un nouveau code des marchés publics en 2006³⁴ ont amené les collectivités à “*recourir de manière croissante à des procédures d’appel d’offres pour afficher leur politique mais également pour se couvrir sur le plan juridique*”³⁵ (Leininger-Frézal, 2013). Toutefois, si légalement rien n’empêche les collectivités de subventionner les associations, la méconnaissance juridique et la responsabilité pénale engagée en cas de non-respect de loi, participent à pousser les collectivités à privilégier les appels d’offres

³² Ospital, D. & Templier, C. (2018). La professionnalisation des associations, source ou perte de sens pour l’action bénévole ? Étude du cas Surfrider Foundation Europe. *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 32,7, 3-25.

³³ Leininger-Frézal Caroline, 2013, « Un réseau d’acteurs de l’EEDD : forces et faiblesses du territoire. », *Penser l’éducation*, 2013, pp. 625-638.

³⁴ Le code des marchés publics, publié le 1er août 2006, motive la prise en considération du développement durable comme “*acte de définition des besoins des acheteurs publics*”.

³⁵ Leininger-Frézal Caroline, 2013, « Un réseau d’acteurs de l’EEDD : forces et faiblesses du territoire. », *Penser l’éducation*, 2013, pp. 625-638.

(Leininger-Frézal, 2013). Le développement des marchés publics a largement contribué à la redéfinition des relations entre les associations d'EEDD et les collectivités locales, *“l’initiative du projet n’émerge plus de la société civile mais de la collectivité qui en définit le contenu, ce qui change la nature des liens entre les parties prenantes et leurs rôles respectifs. D’un partenariat donnant-donnant où les deux parties travaillent ensemble, la collectivité devient maître-d’oeuvre et l’association [...] prestataire de service”*³⁶.

La professionnalisation traduit des nouveaux besoins et/ou difficultés auxquels les associations doivent faire face comme la salarisation, l’émergence de nouveaux métiers et de la montée en compétences des professionnels.

En parallèle, de la professionnalisation, l’on observe l’apparition de nouvelles formes d’engagement plus éphémères, moins fidèles comme le bénévolat de type *“zapping”* qui se caractérise par *“des individus passant d’une association à une autre, plus attachés aux actions conduites qu’à l’organisation qui les porte”* (Ospital ; Templier, 2018). Les mutations du milieu associatif combinées aux transformations des modes d’engagement complexifient vivement les questions autour de la mobilisation et de la participation citoyenne.

Figure 10. Mutations et transformations du rôle des associations (Ughetto P., Combes M.C., 2010)³⁷

ASSOCIATIONS = BENEVOLES = AMATEURISME

se transforme depuis plusieurs années, sous la pression environnementale et structurelle par la suivante :

ASSOCIATIONS = RESPONSABILITES = RECHERCHE DE COMPETENCES

³⁶ Leininger-Frézal Caroline, 2013, « Un réseau d’acteurs de l’EEDD : forces et faiblesses du territoire. », Penser l’éducation, 2013, pp. 625-638.

³⁷ Francois, Y. (2015). La professionnalisation des associations par les pratiques de gestion des compétences des acteurs associatifs produit-elle un processus de changement organisationnel ?. *Recherches en Sciences de Gestion*, 106, 113-133.

De plus, la professionnalisation des acteurs associatifs, en général et particulièrement de l'EEDD, a renforcé la position d'interface et de relais de ces professionnels entre la société civile et les institutions. En effet, les associations sont au plus près des citoyens et sont souvent les plus à même d'identifier les besoins sociaux et en finalité de les faire remonter. Mais également, les plus à même de relayer l'action des pouvoirs publics.

Dès lors, une question demeure en suspens, *comment renforcer les liens entre citoyens, associations et institutions ?*

1.3 Le territoire, une matrice des liens

La question des liens et des interactions entre citoyens, associations et institutions articule les problématiques liées à la mobilisation et la participation citoyenne et aux enjeux découlant de la montée en compétences des acteurs de l'EEDD.

Toutefois, cette question soulève et interroge également, la place des territoires et de ses acteurs dans la construction et/ou le renforcement de ces liens. En effet, le territoire de par son histoire, son profil, etc, formalise le contexte et la nature des liens entre les différents acteurs investissant l'échelle locale.

Les acteurs associatifs de l'éducation à l'environnement se sont peu à peu professionnalisés, en témoigne le Réseau Régional d'Éducation à l'Environnement GRAINE Occitanie dont les membres sont quasiment toutes des entreprises associatives³⁸. De la même manière, et avec l'apparition de l'éducation au développement durable, notamment, de nombreuses associations ont élargi leurs missions et développé de nouvelles compétences autour de l'accompagnement des territoires et de l'appui aux politiques publiques.

La question de l'émergence de ces nouvelles fonctions d'accompagnement des territoires conjugue les problématiques liées d'une part, à la professionnalisation et plus particulièrement autour de la montée en compétences des acteurs associatifs

³⁸ Aussi étrange que cette expression puisse être, on parlera ici d'*entreprise associative* pour signifier le cadre d'un côté, du code du travail et de l'autre, de la loi 1901.

de l'EEDD et de l'autre, à la mobilisation et la participation citoyenne, notamment dans le rapprochement des citoyens aux institutions, dans le but d'accompagner et d'accélérer les transitions écologiques.

Figure 11. Les associations d'EEDD en position d'interface entre la société civile et l'État



2. Des problématiques récurrentes

Qu'il s'agisse de la question de la mobilisation et de participation citoyenne ou celle de la professionnalisation et de formation des acteurs, ces préoccupations sont au cœur des discussions et partagées par l'ensemble des acteurs interrogés. Dès lors, une récurrence semble apparaître et mène à interroger les sources de ces problématiques qui paraissent dépasser largement le contexte associatif. En effet, ces problématiques sont ni récentes ni spécifiques aux acteurs associatifs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable. De surcroît, ces problématiques sont complexes voire presque interdépendantes sont insérées dans un contexte plus global de crise écologique, sociale et économique mais également démocratique.

Chapitre 2. Vers de nouvelles fonctions

1. Une nouvelle fonction : l'accompagnement des territoires

Quelques citations tirées des entretiens.

Nos missions se construisent autour de l'accompagnement des territoires, de la sensibilisation et de la formation"

"à travers l'accompagnement des territoires c'est aussi d'amener les collectivités vers une démarche de projet"

"l'acceptation des politiques publiques elle passe aussi en donnant mandat à un groupe de citoyen pour qu'ils prennent en charge, pour qu'ils soient pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques, c'est là où on fait de la concertation, de la consultation."

L'émergence de nouvelles fonctions autour de l'accompagnement des territoires traduit la montée en compétences progressive des acteurs associatifs de l'EEDD. En parallèle des actions menées sur le terrain, de sensibilisation, d'éducation et de pratique de l'environnement, les associations déclinent désormais un rôle d'appui aux politiques publiques et d'accompagnement des territoires et des collectivités locales. Cela s'observe notamment dans les missions affichées par les associations qui disposent dorénavant d'un volet *"accompagnement des territoires"*.

Quelques exemples d'actions menées par les acteurs associatifs d'EEDD interrogés:

- Depuis 2015, les CPIE de l'ex région Midi-Pyrénées se engagés aux côtés de Nature en Occitanie dans le programme "Trame verte et bleue", celui-ci a pour objectif d'accompagner les collectivités locales dans la prise en compte des

continuités et des corridors écologiques dans les politiques d'aménagement des territoires.

- L'URCPIE Occitanie coordonne depuis 2017 un projet régional avec la FREDON Occitanie et l'Agence Régionale pour la Santé Occitanie autour de l'ambrosie, une plante envahissante causant de nombreux problèmes de santé-environnement. Le programme Ambrosie développe des actions de sensibilisation, de signalement des foyers envahissants et de formation des élus comme référents ambrosies. Un entretien partagé avec le CPIE Bigorre-Pyrénées et l'URCPIE Occitanie a révélé quelques dysfonctionnements autour de ce programme notamment quant à la formation des élus, puisque un arrêté préfectoral désigne obligatoirement les élus comme référents même si ces derniers non pas forcément le temps de faire ces formations.
- Le réseau régional GRAINE Occitanie porte divers réseaux thématiques autour de l'eau, la mobilité, santé-environnement, qualité de l'air, alimentation... Ces réseaux thématiques constituent des groupes de travail réunissant différentes parties prenantes autour de projets collectifs. Par exemple, entre 2019 et 2022 le GRAINE Occitanie a impulsé une nouvelle dynamique de réseau thématique autour de *l'éduquer aux mobilités* en lien avec l'ADEME, la DREAL et la Région Occitanie. Ce groupe de travail décline plusieurs objectifs autour de l'identification des acteurs de l'éducation à la mobilité en Occitanie, de la rencontre entre acteurs, de la montée en compétences des acteurs sur les enjeux de mobilité. Afin de répondre au mieux à ces enjeux, le GRAINE Occitanie a organisé des rencontres régionales réunissant autour de la table différentes parties prenantes comme le CPIE Terres Toulousaines, Tisséo, le PNR des Grands Causses...

Ces quelques exemples témoignent des liens étroits entre associations et collectivités locales et/ou services déconcentrés de l'État et montrent comment ces liens fonctionnent comme de véritables vecteurs de projets. Ce rôle d'accompagnement des territoires apparaît, en outre, essentiel à la bonne santé de la démocratie locale, du moins de sa pratique et de son exercice.

Par ailleurs, le GRAINE Occitanie en tant que réseau régional et représentant des associations d'EEDD du territoire est régulièrement consulté par la Région Occitanie et intégré à l'élaboration de documents stratégiques.

En effet, la Région Occitanie s'est donnée comme objectif la mise en œuvre d'une politique régionale *ambitieuse et dynamique* en termes d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable. La Région Occitanie souhaite réussir sa transition écologique et énergétique, pour cela elle s'appuie sur l'EEDD.

Cette stratégie régionale se décline en cinq axes (Figure 12) avec au cœur de chacun l'implication des citoyens. Cette volonté de concertation et d'intégration du milieu associatif se formalise par une convention cadre signée par onze partenaires dont le GRAINE Occitanie, des gestionnaires de la biodiversité comme l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) et l'Agence de l'eau Adour-Garonne, et les représentations politiques régionales.

Figure 12. Les 5 grands axes de la Stratégie Régionale pour l'essor de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable en Occitanie³⁹

Axe 1 - Favoriser la compréhension et l'intégration globale et transversale des enjeux de la Transition écologique et énergétique (TEE) régionale par tous les publics :

Axe 2 - Développer l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable et renforcer la participation et l'implication de tous les publics sur tous les territoires :

Axe 3 - Renforcer et accompagner dans la durée la mise en réseau des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable :

Axe 4 - Encourager la formation et la professionnalisation des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable et l'innovation pédagogique et thématique :

Axe 5 - Concourir à l'animation de la Dynamique régionale de concertation Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Occitanie (rassemblant : Région, État, établissements publics et réseaux d'EEDD) :

³⁹ Commission Permanente du 19 octobre 2022 - Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Stratégie régionale pour l'essor de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable en Occitanie

Ces grands axes matérialisent les problématiques liées à la mobilisation et la participation citoyenne, de l'importance et de la complexité de toucher l'ensemble des publics. Aussi, la professionnalisation des acteurs de l'EEDD constitue un enjeu identifié par la Région Occitanie.

L'axe 3 *“Renforcer et accompagner dans la durée la mise en réseau des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable”* soulève une autre problématique majeure, la structuration en réseau territorial des acteurs de l'EEDD. En effet, il n'existe aucun réseau départemental structuré sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées. Toutefois, certains entretiens notamment celui avec le CPIE Terres Toulousaines ont révélé des tentatives prometteuses mais qui n'investissent pour l'instant que l'espace métropolitain toulousain. À travers son catalogue d'actions *Chemin Faisant*, le CPIE Terres Toulousaines impulse une dynamique de réseau et favorise la mise en lien des associations locales.

2. Peu de structuration des acteurs de l'EEDD sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées

2.1 Une dynamique de structuration

Des citations issues d'entretiens.

“Ce qu'on essaie de faire depuis 2 ans, c'est d'accompagner les associations locales à impulser une dynamique de réseau d'EEDD sur leurs territoires.”

“On a décidé de se regrouper avec quelques autres structures pour créer un catalogue commun de nos actions, Chemin Faisant, au delà du magazine c'est une dynamique d'acteur et de réseau”

“Ce qui n'est pas encore formalisé parce qu'il faut du temps pour que les gens créent une culture commune. on a pas forcément des échelles départementales partout.”

Cette problématique de structuration et de mise en réseau des acteurs de l'EEDD en ex Midi-Pyrénées est au cœur des préoccupations du GRAINE Occitanie. La formalisation de réseaux départementaux dans l'ouest de l'Occitanie constitue un défi majeur pour les acteurs du territoire.

Pour ce faire, le GRAINE Occitanie a formalisé, avant la fusion des deux anciens GRAINE, *une Stratégie EEDD Occitanie* visant à accompagner le développement et le renforcement de nouvelles dynamiques territoriales de réseau. Cette stratégie se matérialise par le projet, lancé en 2019, "*Territoires et Réseaux*"⁴⁰. Celui-ci a donné lieu à une cartographie interactive des acteurs de l'EEDD sur l'ensemble du territoire occitan, recensant ainsi les membres du GRAINE.

Autre document stratégique, le Conseil d'Administration (CA) du GRAINE a élaboré en 2021, un référentiel territorial EEDD Occitanie permettant l'accompagnement et la reconnaissance des nouveaux réseaux territoriaux EEDD en :

- *“structurant et clarifiant les étapes du processus de l'identification des dynamiques des réseaux territoriaux*
- *valorisant et renforçant la visibilité des dynamiques de réseau en constitution et leurs porteurs*
- *accompagnant et appuyant les associations et les territoires porteurs de nouvelles dynamiques*"⁴¹

Ces documents stratégiques démontrent de la dynamique en cours de structuration sur le territoire. En effet, les intérêts autour de la mise en réseau sont nombreux. Autant autour de la mutualisation des ressources et des forces, et le partage d'expériences que dans la construction d'un maillage associatif d'EEDD efficient. Le renforcement des liens entre associations renforce la place d'interface qu'occupent les acteurs associatifs auprès d'un côté les institutions, de l'autre, des citoyens.

⁴⁰ Cartographie interactive issue du projet "Territoires et Réseaux" (2019) : [Cartographie des acteurs EEDD – Google My Maps](#)

⁴¹ Référentiel territorial EEDD Occitanie - GRAINE Occitanie

De plus, la Région Occitanie considère l'EEDD comme un moyen essentiel pour arriver à répondre aux enjeux de transition écologique.

La loi "MAPTAM"⁴² (2014) et la loi "NOTRe"⁴³ (2015) ont confié aux régions des compétences renforcées autour, entre autres, de l'aménagement et du développement durable des territoires.

Afin de répondre aux enjeux environnementaux et à une nécessaire transition, la Région Occitanie a corrélié ses politiques régionales⁴⁴ avec le développement de l'EEDD sur l'ensemble du territoire, en particulier du côté de l'ex Midi-Pyrénées. En effet, l'EEDD de par sa capacité à toucher le plus large public, est identifié comme un outil transversal permettant la mise en œuvre et la réussite des politiques régionales.

3. Une interface dédiée à l'appui des politiques publiques et la mobilisation et à la participation citoyenne vers la transition écologique

Nous l'avons vu plus haut, l'EEDD décline plusieurs objectifs autour de la sensibilisation et la formation des publics tout au long de la vie. Cette proximité avec les publics place les acteurs associatifs dans une position d'interface entre les citoyens et les institutions. Néanmoins, cette place privilégiée nécessite d'être renforcée et légitimée par une mise en réseau des acteurs de l'EEDD afin d'arriver à un maillage efficient du territoire facilitant ainsi l'émergence d'une dynamique collective capable d'influencer les politiques publiques.

Les acteurs associatifs de l'EEDD constituent un levier dans l'accompagnement des territoires dans la transition écologique ainsi qu'un rôle à jouer dans la réconciliation démocratique et le rapprochement des citoyens aux institutions publiques.

L'émergence de nouvelles fonctions autour de l'accompagnement des territoires articulent les problématiques soulevées plus haut : de la montée en compétences, de

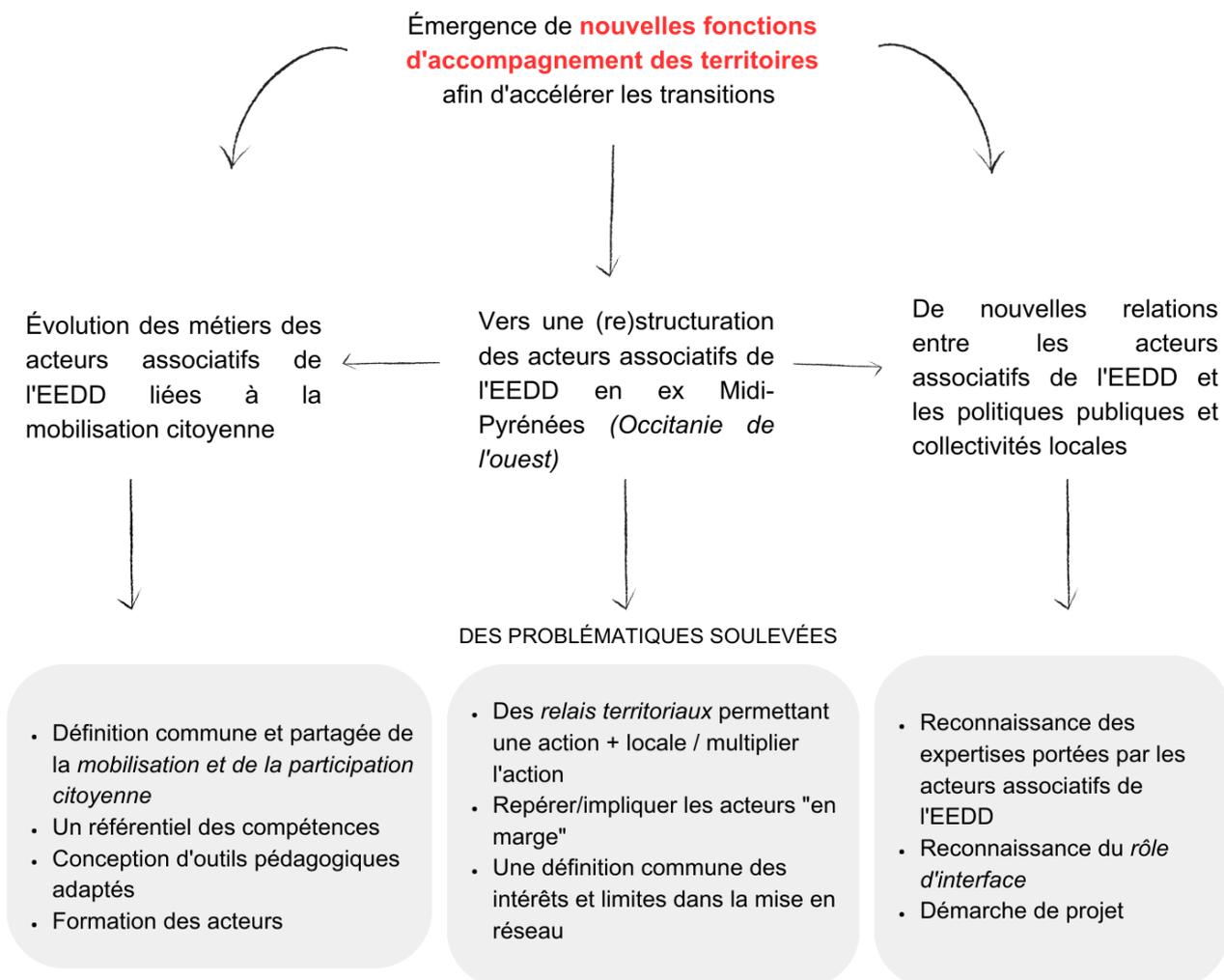
⁴² La loi Maptam de janvier 2014 vise à moderniser l'action publique territoriale et affirmer la place des métropoles.

⁴³ La loi NOTRe d'août 2015 instaure une nouvelle organisation territoriale ainsi que de nouvelles compétences aux régions.

⁴⁴ Commission Permanente du 19 octobre 2022 - Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Stratégie régionale pour l'essor de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable en Occitanie

structuration en réseaux des acteurs de l'EEDD et de renforcement des relations entre associations et collectivités locales.

Figure 13. Articulation des résultats : De l'émergence de nouvelles fonctions d'accompagnement des territoires vers la transition écologique.⁴⁵



⁴⁵ Les problématiques soulevées précèdent les terrains pressentis (cf figure 3).

Partie 3. Vers des recherches co-portés et co-construites

Cette partie vise à délimiter ce que sont les sciences et recherches participatives, d'où viennent-elles, et pourquoi sont-elles nécessaires ? Particulièrement aujourd'hui pour faire face aux grands défis sociaux et environnementaux du siècle. Ainsi, nous retraçons l'histoire des sciences et recherches participatives afin de mieux comprendre les points de débats et enjeux autour de celles-ci. Enfin, comment se formalisent les recherches participatives face aux questions de transition, particulièrement auprès des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable.

Chapitre 1. Faire science, avec, par et pour les citoyens

1. Les sciences et recherches participatives

1.1 *Le rapport Houllier* - éléments de définition des sciences participatives

En 2016, suite à la demande des ministres en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de l'époque, un rapport sur les sciences participatives a été élaboré. Ce rapport dirigé par François Houllier, Président-Directeur général de l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture (INRA) et Président de l'Alliance nationale de recherche pour l'Environnement (AllEnvi)⁴⁶, est considéré aujourd'hui comme référence en matière de sciences participatives en France.

Ce rapport s'est donné pour objectifs de rendre compte de l'ampleur et des particularités du développement des sciences participatives dans le monde, en vue de formuler des recommandations et des propositions à destination des institutions. Afin de répondre à ces objectifs, le rapport Houllier réalise un état des lieux venant, d'une part, caractériser les sciences participatives, de l'autre, identifier les succès,

⁴⁶ AllEnvi constitue l'une des 5 alliances thématiques de recherche françaises. Elle vise à fédérer, programmer et coordonner la recherche environnementale afin de répondre aux grands défis sociétaux (alimentation, eau, climat, biodiversité, océan, risques).

risques, attentes et enjeux. Enfin, vise à proposer des éléments pour une politique de développement et d'accompagnement sous la forme de *“bonnes pratiques”* à destination des porteurs de projets, des acteurs impliqués et de préconisations à destination des institutions et décideurs politiques⁴⁷.

Ce rapport définit les sciences participatives comme *“les formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques-professionnels, qu’il s’agisse d’individus ou de groupes, participent de façon active et délibérée”*⁴⁸.

Cette définition s'accorde sur la terminologie suivante :

- **Les connaissances scientifiques** se définissent comme *“les connaissances validées par les pairs selon des normes de preuve en usage dans les communautés de recherche”*. Ainsi les connaissances scientifiques se distinguent des *savoirs - “savoirs-faire, savoirs d’action, savoirs d’expériences... - non codifiés et liés à des situations locales”*⁴⁹.
- **La participation**, quant à elle, renvoie à *“la compétence des citoyens ou des groupes à être concernés de manière directe par un problème et mobilisés par leur volonté de mieux connaître des phénomènes qui les concernent, ou d’agir sur leurs conditions propres ou leurs environnements proches ou lointains.”*⁵⁰

Cette définition se veut être volontairement large afin d’englober la diversité des approches et des pratiques autour des sciences participatives. En effet, les sciences participatives touchent une variété d’acteurs, de disciplines, de sujets mais également de méthodes et/ou encore de finalités.

⁴⁷ Houllier F. & Merilhou-Goudard J-B, 2016, Les sciences participatives en France : Etats des lieux, bonnes pratiques et recommandations, 63 p

⁴⁸ Houllier F. & Merilhou-Goudard J-B, 2016, Les sciences participatives en France : Etats des lieux, bonnes pratiques et recommandations, 63 p.

⁴⁹ Houllier F. & Merilhou-Goudard J-B, 2016, Les sciences participatives en France : Etats des lieux, bonnes pratiques et recommandations, 63 p.

⁵⁰ Houllier F. & Merilhou-Goudard J-B, 2016, Les sciences participatives en France : Etats des lieux, bonnes pratiques et recommandations, 63 p.

Les termes pour désigner les sciences participatives ne manquent pas (Houllier et Merilhou-Goudard, 2016) - *citizen science*⁵¹, *collaborative science*⁵², *community based research*, *participatory experiments*... - et témoignent de cette diversité des approches et pratiques, en France et dans le monde. L'on retrouve ces expressions anglophones également en France, traduites ou non.

1.2 Des typologies de la participation

Les sciences participatives se déclinent sous de multiples formes et développent une très grande diversité d'activités. Cette multiplicité des activités liées aux sciences participatives et des termes qui y sont associés, a donné lieu à de nombreuses tentatives typologiques.

Les intérêts autour de la construction d'une typologie claire, lisible et partagée sont nombreux : délimitation des types de projets participatifs ; caractérisation des différents niveaux de participation et d'implication des citoyens ; identification des points de blocage et leviers... L'objectif final étant de permettre aux différentes parties prenantes de se retrouver dans le type de projets qu'ils mènent pour, par la suite, faciliter la capitalisation et le partage d'expérience et l'ajustement du pilotage et du suivi des projets de sciences participatives.

De nombreux auteurs ont formulé des typologies plus ou moins détaillées, suivant différentes approches et combinant différents critères autour des objectifs, des thématiques, des formes d'engagement, du rôle des participants, de l'échelle du projet, du type de protocole ou encore des publics visés⁵³.

Ci dessous (figure 9), une première typologie ici, proposé en 2015 par Muki Haklay, co-directeur de *Extreme Citizen Science group (ExCiteS)*⁵⁴ de l'Université de

⁵¹ L'appellation *citizen science* se traduit en français comme les activités de recherche scientifique auxquelles des citoyens contribuent activement par un effort intellectuel ou par l'apport de connaissances, d'outils et/ou de ressources.

⁵² L'appellation *collaborative science*

⁵³ Houllier F. & Merilhou-Goudard J-B, 2016, Les sciences participatives en France : Etats des lieux, bonnes pratiques et recommandations, 63 p.

⁵⁴ ExCiteS rassemble des acteurs académiques et non académiques autour de problématiques locales et vise à faciliter l'émergence de projets de sciences participatives par le développement d'outils appropriés à la collecte et l'analyse de données scientifiques par les citoyens.

Londres (UCL) et professeur de Géographie à l'UCL, établit les différents niveaux de participation des citoyens dans les projets de sciences participatives.

Figure 14. Typologie autour des niveaux de participation et du rôle des citoyens dans les projets de sciences participatives, proposé par Muki Haklay en 2015.⁵⁵

Niveau de participation	Terme associé	Rôle des citoyens
Niveau 1	<i>Crowdsourcing</i>	Les citoyens contribuent comme capteurs de données (<i>sensors</i>).
Niveau 2	Intelligence distribuée	Les citoyens contribuent à l'interprétation de données.
Niveau 3	Science participative	Les citoyens contribuent à la définition du problème et à la collecte de données.
Niveau 4	Collaboration complète	La recherche est collaborative dans les différentes phases (définition des problèmes, collecte de données, analyse).

Les sciences participatives déclinent différents niveaux de participation allant de la collecte de données à l'implication des citoyens dans l'ensemble des étapes du processus de production des connaissances. Si cette typologie vient délimiter les différents niveaux de la participation, elle reste succincte au vue des critères énoncés plus haut.

Le rapport Houllier propose quant à lui, à la suite des ateliers participatifs organisés dans le cadre de son élaboration, une typologie élargie (figure 15) permettant de prendre en compte les différents objectifs découlant des projets de sciences participatives.

Cette typologie décline trois types de dispositifs de sciences participatives :

- les sciences citoyennes ;
- la *community based research*⁵⁶ ;
- les recherches participatives.

⁵⁵ Houllier F. & Merilhou-Goudard J-B, 2016, Les sciences participatives en France : Etats des lieux, bonnes pratiques et recommandations, 63 p.

⁵⁶ *Community based research* se traduit en français comme les recherches s'appuyant sur des groupes de personnes concernées (associations de malades, de victimes, de minorités...) afin de résoudre des problématiques qui les affectent.

Cette typologie “*en grandes familles*” présente plusieurs avantages autour du regroupement des différentes pratiques de sciences participatives selon leurs objectifs et niveaux de participation et formalise également un gradient de l’implication des citoyens.

Figure 15. Trois grandes familles de dispositifs de sciences participatives⁵⁷

	Les sciences citoyennes	La <i>community based research</i>	Les recherches participatives
Objet	Contribution des citoyens-amateurs à la collecte et à l'analyse de données (scientifiques, amateurs)	Collaboration entre chercheurs et groupes concernés pour diagnostiquer et résoudre des problèmes qui les affectent (communautés, minorités, familles, chercheurs)	Collaboration entre chercheurs et groupes de citoyens ou de professionnels pour résoudre des problèmes (professionnels, utilisateurs, associations, coopératives, chercheurs, médiateurs)
Histoire	Très longue tradition de la participation des amateurs à la production des sciences naturalistes et aujourd'hui développement d'une forme de « curiosité équipée »	Tradition longue aux États-Unis, en santé publique, au Canada, en relation avec les communautés indigènes	Tradition longue dans le domaine de la recherche pour le développement. Différentes approches influencées par des traditions intellectuelles différentes (Kurt Lewin, Paolo Freire, Chambers, etc.)
Moteur	Curiosité et volonté d'impact aujourd'hui amplifiées par les TIC et le <i>crowdsourcing</i>	Amélioration des conditions d'existence ou d'exercice particulières de la communauté	Contribution à relever des défis sociaux ou scientifiques , soutenus parfois par de grandes organisations internationales (ex. Banque Mondiale)
Objectifs	Produire des connaissances et indicateurs , éduquer les citoyens aux méthodes scientifiques	Produire des connaissances actionnables , favoriser l'empowerment (capacitation)	Produire des connaissances actionnables dans une perspective d'innovation et de transformation sociale
Domaines principaux	Environnement, astrophysique, biodiversité	Santé publique, éducation, travail social	Agriculture, gestion des ressources naturelles, questions urbaines
Exemples français	Vigie Nature (biodiversité) ⁽¹⁸⁾ L'observatoire des saisons ⁽¹⁹⁾ (environnement) Observations solaires ⁽²⁰⁾ (astronomie)	Le Groupe de réflexion avec les Associations de malades de l'Inserm - GRAM ⁽²¹⁾ Les projets de l'ANRS en collaboration avec les associations de patients (santé)	Sélection participative ⁽²²⁾ (agriculture) COMEPOS ⁽²³⁾ (énergie)

⁵⁷ Houllier, F., Joly, P. & Merilhou-Goudard, J. (2017). Les sciences participatives : une dynamique à conforter. *Natures Sciences Sociétés*, 25, 418-423.

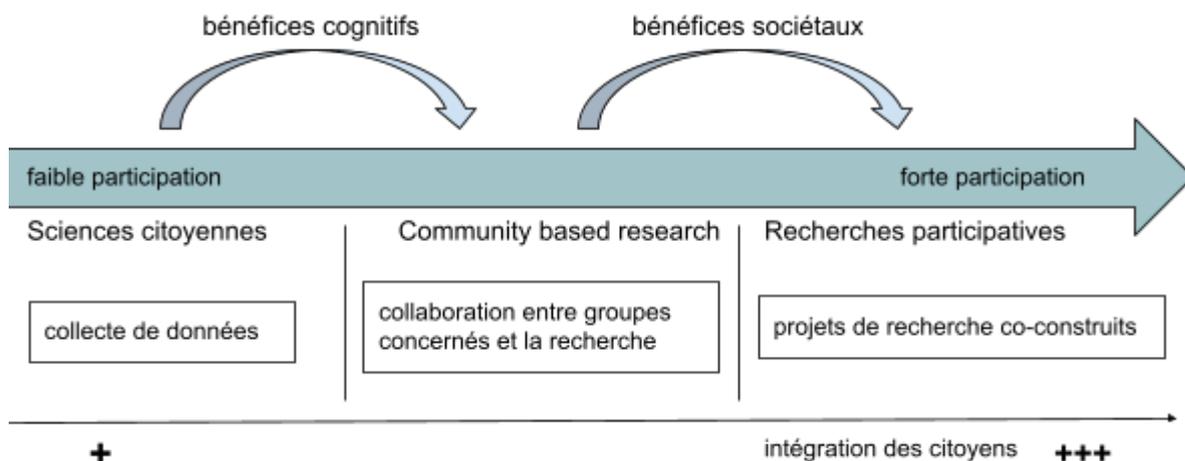
1.2 D'une participation faible à une intégration totale des citoyens

L'intégration des citoyens aux processus de production des connaissances présente deux types de bénéfices, le premier d'ordre cognitif et le second d'ordre social ou sociétal (Sauermann et Franzoni, 2015 ; Chevalier et Buckles, 2013).

Les bénéfices cognitifs se présentent sous différentes formes et se traduisent généralement par un gain de temps et/ou une réduction des coûts, exemple de la collecte de données où de nombreux contributeurs bénévoles peuvent être sollicités via des plateformes de recensement connectées. De plus, particulièrement dans le cas des *community based research* des groupes de citoyens peuvent être mobilisés afin d'étayer les observations avec des savoirs d'expérience. Les bénéfices cognitifs se retrouvent davantage dans les projets de sciences participatives développant une faible intégration des citoyens. En effet, plus les citoyens sont éloignés du processus de recherche, plus les retombées de leur participation semblent lointaines.

Les bénéfices d'ordre social, quant à eux, participent à rapprocher les citoyens et les sciences et déclinent ainsi des enjeux par exemple, autour de l'amélioration des liens entre les sciences et la société, notamment à travers la participation active des citoyens dans les processus de recherche, ou encore à travers la résolution de problématiques ancrées localement. L'intégration des citoyens dans des projets de recherche collaborative participent à rapprocher ces deux mondes longtemps opposés.

Figure 16. Gradient de participation citoyenne dans les dispositifs de sciences participatives



1.3 Sciences participatives ou sciences citoyennes ?

Les sciences participatives connaissent depuis une quinzaine d'années une croissance forte. En effet, de plus en plus de projets de recherche s'appuient sur la participation de citoyens-amateurs. En 2012, en Allemagne, des chercheurs ont collaboré avec plus de 5 000 amateurs ayant capturé 17 000 échantillons de moustiques. Ce recueil a permis aux scientifiques allemands de découvrir une nouvelle espèce invasive. Par ailleurs, la Commission européenne, depuis 2010, finance divers projets dans des domaines variés (biologie, urbanisme...) mais également des projets/programmes de définition des sciences participatives comme le projet *Socientize*⁵⁸.

Au-delà de ces exemples anecdotiques, la participation des citoyens aux processus de production des connaissances interroge l'utilité et/ou la responsabilité sociale de la science (*ou non*).

Pour l'autrice et professeure Florence Millerand⁵⁹, les sciences participatives sont souvent présentées comme *“d'une part, permettraient de mettre en œuvre des recherches plus pertinentes, parce que mieux ancrées dans des problématiques reconnues pour leur utilité sociale ; d'autre part, contribueraient à rapprocher la science de la société ; un rapprochement défini le plus souvent dans les termes d'une démocratisation de la connaissance favorable au progrès social (Le Crosnier et al., 2013 ; Lipinski, 2014)”*⁶⁰.

Les liens et interactions entre les sciences et la société ne cessent de se renforcer. Pourtant pendant longtemps, le modèle dit de *déficit de connaissance*⁶¹ a influencé les manières de communiquer la science. Partant du postulat que les publics ne

⁵⁸ Le projet Socientize vise à approfondir les connaissances autour des sciences participatives afin d'en mesurer les impacts sur la société.

⁵⁹ Florence Millerand est professeure au Département de communication sociale et publique de l'Université de Montréal, ses récents travaux portent, entre autres, sur les publics en ligne et le rapport à l'information, les plateformes de science participative/science citoyenne et les rapports science-société, les infrastructures informationnelles dans les sciences et les manières de savoir.

⁶⁰ Millerand F. (2021), « La participation citoyenne dans les sciences participatives : formes et figures d'engagement », *Études de communication*, Volume 56/ n°1 ,p. 21-38.

⁶¹ Khosro M, « Espace public et culture scientifique », *Sciences de la société*, 91 | 2014.

disposaient pas d'une culture scientifique suffisante et étaient, de fait, incapable de comprendre et de partager la vision du monde des scientifiques, de cette manière, les publics ont été éloigné ou empêché de participer aux débats. À partir des années 90, ce modèle semble être remis en question au profit du modèle alternatif *relationnel*. Celui-ci démontre de l'importance de la discussion et du rôle des scientifiques dans l'information et la transmission des connaissances auprès des différents publics (Wynne, 1991 ; Lévy-Leblond, 2001)⁶². Un troisième modèle dit *synthétique* se développe en combinant les deux approches précédentes et marque un changement radical dans la perception des publics, où ces derniers ne sont plus considérés comme de *vile consommateur* d'une science simplifiée mais bien comme capable de comprendre, discuter et même participer⁶³.

Ce changement de paradigme et de perception des publics, a amené les communautés scientifiques à réinterroger les relations sciences-société et les limites entre "*savants*" et "*profanes*" (Salman ; Topçu, 2015)⁶⁴. De la même manière, cette évolution de posture a permis de prendre en compte la diversité des formes de connaissances - savoirs faire, savoirs être, savoirs expérientiels, vécus, mémoire... - produites en dehors du cadre scientifique. Ainsi, aujourd'hui, les citoyens ont la possibilité de participer aux processus de production de connaissances scientifiques.

Dès lors, peut-on parler de *sciences citoyennes* ?

Pour le professeur d'histoire et de sociologie des sciences de l'Université de Montréal, Yves Gingras, l'expression *sciences citoyennes* interroge et sa sémantique pose problème.

En effet, si les sciences citoyennes renvoient généralement à une participation des citoyens plutôt modérée et souvent limitée à la collecte de données, le qualificatif de

⁶² Lévy Leblond J.-M., 2001. « Science, culture et public: faux problèmes et vraies questions », *Quaderni*, n° 46, 95-103.

⁶³ Salman, S. & Topçu, S. (2015). Expertise profane. Dans : Emmanuel Henry éd., *Dictionnaire critique de l'expertise: Santé, travail, environnement* (pp. 164-172). Paris: Presses de Sciences Po.

⁶⁴ Longtemps l'on a opposé les connaissances scientifiques, (*les savants*), aux savoirs (savoirs faire, d'expériences...) issus de non scientifiques professionnels (*les profanes*, "*celui qui est devant le temple*" de la science).

citoyenne décline toutefois l'idée d'une science au "*service des citoyens*"⁶⁵. Cette idée d'une science au *service de* n'est pas nouvelle. Aux États-Unis, à la fin des années 60 des scientifiques de la gauche américaine fondent la revue scientifique *Science for the people*⁶⁶. Ainsi, une trentaine d'années plus tard, dans un contexte de hausse des revendications écologiques, est publié le "*Manifeste pour une science citoyenne, responsable et solidaire*" de Pierre Calame, soutenant l'idée que la science doit répondre aux besoins des citoyens et affirme "*que la recherche doit se développer dans le cadre d'un contrat social élaboré de façon démocratique*"⁶⁷. En ce sens, cette notion de *sciences citoyennes* pose question puisqu'elle ne considère plus la science comme productrice de connaissance pour la connaissance mais comme émettrice de réponses aux besoins de la société, et interroge également quels sont ces besoins, ces citoyens, ces intérêts.

Les sciences participatives se distinguent des sciences citoyennes. En effet, les sciences participatives renvoient à l'implication des citoyens dans les processus de recherche tandis que les sciences citoyennes renvoient à la capacité de la science à entendre et répondre à la demande sociale.

Le débat entre sciences citoyennes et/ ou sciences participatives cristallise les tensions autour des objectifs de la science. Concernant ces objectifs, deux visions s'opposent. Une première vision, héritée de l'Antiquité, considère que la science se doit d'être désintéressée. Une seconde vision, amenée, entre autres, par le philosophe Francis Bacon au XVII^e siècle, destine la science à produire des connaissances utiles et pratiques. Les sciences citoyennes adhèrent donc à cette seconde vision.

Pour autant, *la science pour la science* n'est pas complètement désintéressée étant orientée, ou de plus en plus dépendante, par ses politiques, ses financements et ses gouvernants.

⁶⁵ Gingras Y. 2022, « La science peut-elle être « citoyenne » ? », *Pour la Science*, vol. 537, no. 7, pp. 20-20.

⁶⁶ Science for the people est un mouvement scientifique considéré comme radical, encourageant les citoyens à se saisir des enjeux de société et à co-crée de la connaissance.

⁶⁷ Gingras Y. 2022, « La science peut-elle être « citoyenne » ? », *Pour la Science*, vol. 537, no. 7, pp. 20-20.

Si ces différences alimentent le débat, les sciences citoyennes et les sciences participatives s'attachent toutes les deux à construire et développer la place des citoyens dans les processus de production de connaissances. Ainsi que de reconnaître et de valoriser les savoirs extérieurs aux recherches scientifiques et industrielles.

En ce sens, de nombreux collectifs de citoyens et de scientifiques travaillent à formaliser les sciences et recherches participatives au sein du tiers-secteur de la recherche.

Par ailleurs, on préférera ici parler de sciences et recherches participatives, considérant ces dernières comme tiers aux deux autres secteurs de recherche, scientifique et industrielle.

2. Le tiers secteur de la recherche

2.1 Émergence du tiers-secteur de la recherche

Les sciences et recherches participatives, se présentent comme une *“forme d'organisation alternative au système de recherche et d'innovation dominant”* (Lhoste; Joly, 2021)⁶⁸. Cette forme d'organisation alternative, qu'on appelle aujourd'hui *tiers-secteur de la recherche*, souhaite reconnaître et valoriser ces acteurs non scientifiques professionnels, qui participent aux processus de recherche mais restent dans l'angle mort des politiques publiques de recherche.

Afin de mieux saisir, ce qui se cache derrière cette notion de tiers-secteur de la recherche, il faut remonter quelques années en arrière.

Le développement et l'ampleur des projets de sciences participatives depuis une vingtaine d'années a mené les acteurs concernés, mais pas seulement, à

⁶⁸ F. Lhoste, É. & Joly, P. (2021). Chapitre 12. Les recherches participatives : une forme d'organisation alternative au système de recherche et d'innovation ? Dans : Amina Béji-Bécheur éd., *Organisons l'alternative : Pratiques de gestion pour une transition écologique et sociale* (pp. 188-198). Caen: EMS Editions.

s'interroger sur la place grandissante et le rôle des citoyens dans la recherche. À partir de là, la notion, du moins l'idée de *tiers-état* puis *tiers-secteur* de la recherche émerge et commence à se formaliser.

Néanmoins, sa définition n'est pas encore stabilisée. En effet, ce qu'on appelle aujourd'hui le tiers-secteur, se définissait à l'époque par les acteurs qui n'avaient pas accès au système national de recherche et d'innovation, et de fait, pas accès à l'ensemble des dispositifs de financements, de subventions, de soutien et de reconnaissance institutionnelle régionale, nationale ou bien mondiale.

D'un point de vue politique, cette définition par le non accès ne fonctionne pas. Un important travail de conceptualisation a été mené, notamment par l'ALLiance Sciences-Société⁶⁹ afin de premièrement nommer ces acteurs de la recherche participant à la production des connaissances pourtant ignorés des institutions publiques.

Cette volonté de formalisation d'une nouvelle forme d'organisation de recherche ne sort pas de nulle part non plus et se place en rupture avec les politiques publiques de recherche traditionnelles.

En effet, les politiques publiques de recherche constituent des politiques relativement récentes. Ces dernières sont nées à la fin des années 40 dans un contexte d'après-guerre et de reconstruction nécessitant la mobilisation de toutes les forces sociales, économiques, politiques, des pays touchés.

La Seconde Guerre mondiale a marqué un véritable tournant dans l'histoire. Au lendemain de la défaite japonaise, le 17 novembre 1944, le président américain Roosevelt demande à son conseiller scientifique de l'époque, Vannevar Bush, de réfléchir sur comment les États-Unis pourraient s'appropriier et diriger l'effort gigantesque scientifique et industrielle ayant mené à la création de la bombe atomique, vers le développement du pays⁷⁰.

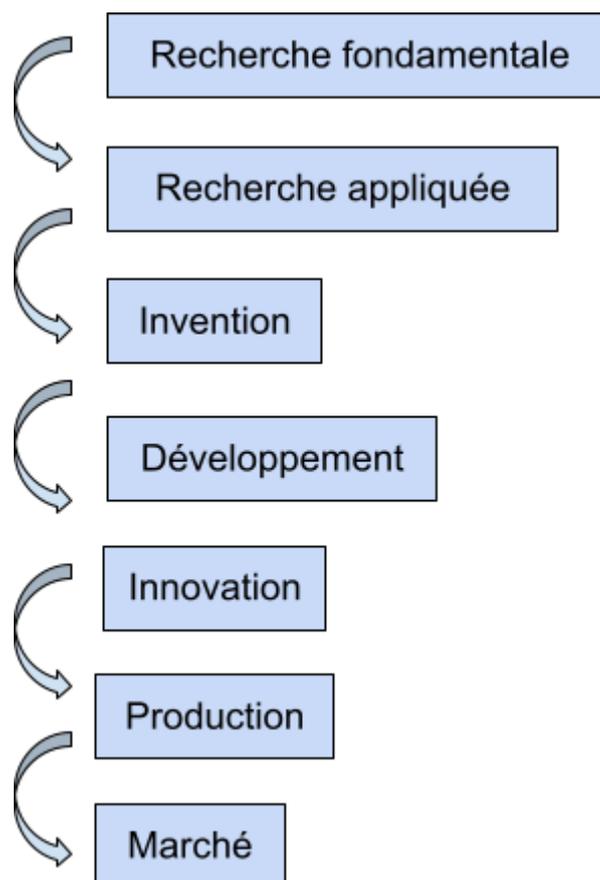
⁶⁹ Cf ci-dessous, 2.2 *Formalisation du tiers-secteur*

⁷⁰ Claessens, M. (2011). Programmer la recherche : facile mais... impossible. *Innovations*, 36, 21-39.

Ainsi, dans son rapport intitulé *La Science, ultime frontière*, Vannevar Bush soumettra le 5 juillet 1945, le “*modèle linéaire*” de recherche-développement.

Ce modèle constitue un processus linéaire. Le modèle linéaire de Bush consiste à investir massivement dans la recherche fondamentale faisant le pari de nouvelles découvertes, de ces découvertes émaneront des éventuelles innovations, de ces innovations vont découler des prototypes industriels, de ces prototypes industriels vont émerger des industries disposant d’un capital propre, pour arriver enfin à créer de l’emploi et de la croissance, jusqu’à refermer la boucle.

Figure 17. Modèle hiérarchique et linéaire de l’innovation conceptualisé par Vannevar Bush.



Ce modèle a fondé et fonde encore les politiques scientifiques et techniques que l'on connaît aujourd'hui et a largement influencé le modèle de développement des pays occidentaux.

En France, le modèle linéaire s'est appuyé sur deux piliers. D'un côté, le pôle public de recherche avec le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS), l'Institut National de Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), et bien d'autres... De l'autre côté, le pôle industriel, communément appelé les *champions nationaux* sous Charles de Gaulle.

L'association entre la recherche publique et les acteurs industriels a permis de structurer toute une série de développements importants pour la société.

Ci dessous (figure 18), l'analyse détaillée des acteurs, étapes et fonctions du processus d'innovation par Patrice Noailles.

Figure 18. Analyse détaillé et fonctions des acteurs de l'innovation (Noailles, 2011)⁷¹

Acteurs, étapes & fonctions du processus d'innovation de rupture					
Fonction	PENSER	INVENTER	INNOVER	ENTREPRENDRE	PRODUIRE
Activité	Recherche	Développement	Marketing	Production	Production de masse
Produits	Idées Articles Livres	Prototype Essais Tests	Produit Standard Tech. & Éco.	Produit de série	Standard social
Acteurs	Chercheur universitaire	Inventeur Ingénieur	Innovateur	Entrepreneur	Manager
Environnement	Centre de R. Université	Centre de R&D PME	Entreprise	Entreprise capitalisée	Entreprise multinationale
Type de financement	public	Amorçage	Capital-risque	Capital développement	Bourse
<i>Selon le modèle « classique »</i>					
Activité	① Recherche	② Développement	③ Production		
Produit	Idées	Prototype	Produit		
Acteurs	Chercheur	Inventeur	Entrepreneur	chefs d'entreprises	
Type de financement	Etat	Amorçage	Capital-risque		

⁷¹ Noailles, P. (2011). De l'innovation à l'innovateur Pour une approche structuraliste de l'innovation. *La Revue des Sciences de Gestion*, 247-248, 13-28.

Les années 80/90 vont se caractériser par une évolution du marché de l'emploi et des acteurs économiques. Pour autant, les politiques publiques de recherche s'appuient toujours sur les deux mêmes piliers scientifiques et industriels de développement en termes de recherche et d'innovation.

Une soixantaine d'années plus tard, ce qu'on appelle le tiers-secteur vient faire le constat que les acteurs en dehors de la recherche scientifique et industrielle, pourtant présents dans la production de savoirs, ne sont pas considérés par ces politiques publiques de recherche. Ainsi, le tiers-secteur de la recherche souhaite faire évoluer les politiques de recherche (dans la même idée, notre modèle de développement en termes de recherche et d'innovation) en venant ajouter un troisième pilier, celui des sciences et recherches participatives.

Les sciences et recherches participatives, en tant que tiers-secteur, formalisent une organisation atypique et complémentaire au système de recherche et d'innovations.

2.2 Formalisation du tiers secteur

2.2.1 L'association ALLISS

Le collectif et la plateforme de travail ALLiance Sciences Société (ALLISS) est une association de loi 1901, fondée en 2012 par des acteurs provenant des universités, des établissements de recherche, de mouvements sociaux, de coopératives, d'associations locales, des institutions publiques ou encore des collectivités locales. Ces acteurs d'horizons très variés ne se reconnaissaient pas dans le système de recherche et d'innovations et ont décidé collectivement de se rassembler et de travailler à cette reconnaissance.

La structuration d'ALLISS a été précédé d'un important travail débuté dans les années 90, de construction de la confiance entre ces acteurs de la "société civile"⁷² et les chercheurs. En effet, une dissymétrie s'observe facilement entre un collectif de

⁷² La recherche est une partie prenante de la société civile, toutefois ces acteurs ne sont pas encore reconnus par les politiques publiques de recherche.

bénévoles et le CNRS. Ces années ont été très utiles, dans la construction de l'égalité des acteurs et des modalités de l'échange.

Ainsi, ALLISS est née, d'une hybridation de l'ensemble de ces acteurs, provenant d'univers complètement différents et de statuts très variés. Afin de remédier à ce manque de reconnaissance, les membres d'ALLISS ont, dans un premier temps, travaillé à produire un plaidoyer en vue de faire évoluer la compréhension et l'importance d'une reconnaissance de l'enjeu. Ensuite, dans un second temps, de structurer un champ de développement des coopérations entre des acteurs de statuts variés et des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Finalement, ALLISS vise à bousculer les politiques publiques de recherche établies depuis les dernières décennies afin de les faire évoluer dans une dynamique d'ouverture plus large avec et pour la société.

2.2.2 Les Assises du tiers-secteur de la recherche

Les Assises du tiers-secteur de la recherche qui se sont tenues le 30 novembre et 1er décembre 2020, ont défini le tiers-secteur comme *“les activités de recherche, d'innovation et de production de savoirs et de connaissances du secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités territoriales, etc.), du secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, groupements professionnels, etc.) et des organisations à but lucratif de petite taille (auto-entrepreneurs, groupements agricoles ou artisanaux, etc.)”*.

Quelques années auparavant, en 2017, le collectif de travail ALLISS a publié les résultats de quatre années de discussions et de rencontres, sous la forme d'un livre blanc intitulé *“Prendre au sérieux la société de la connaissance”*⁷³.

Ce livret a réuni plus de 1500 personnes depuis 2012 lors de séminaires préparatoires, d'audits, de colloques... Se présentant comme un plaidoyer éminemment militant et politique pour la *“société de la connaissance par le bas”*, ce

⁷³ Akrich M, Barre R, Bentz E, Bontems F, Delannoy M, et al. 2017. Prendre au sérieux la société de la connaissance : Livre blanc, 43 p.

document propose des pistes d'améliorations des politiques publiques en charge de la recherche et de l'innovation.

Ces assises ont été guidé par plusieurs objectifs⁷⁴ :

- *d'ouverture du système et des politiques de "recherche et innovation" à l'ensemble de la société*
- *"de rendre visible les dynamiques de participation dans l'espace public et médiatique souvent ignorées par les politiques publiques quant aux financements publics des sciences et recherches participatives"*
- *"De renforcement des liens de coopération entre les différentes parties prenantes et d'amélioration des outils"*

Considérant, dès lors que, les activités de recherche et d'innovation participent à répondre aux défis environnementaux, sociétaux, démocratiques et de cohésion et de résilience du siècle, et ne devraient pas exclure les citoyens du débat.

En effet, les politiques publiques ont eu tendance ces dernières décennies à réduire les relations sciences sociétés aux seules dimensions éducatives et innovantes. Si ces deux visions sont ancrées dans nos sociétés, elles participent toutefois, à nier, d'une part, la possible place des citoyens dans la production de connaissances, d'autre part, à invisibiliser les innovations sociales ou non marchandes.

Ainsi, il apparaît nécessaire de faire évoluer les cadres conceptuels et institutionnels afin de permettre aux sciences et recherches participatives d'être considéré et reconnu par les institutions publiques de recherche.

Le 20 janvier 2020, l'association ALLISS a été conviée à l'Assemblée Nationale à tenir un colloque dans le cadre des discussions autour de la Loi de Programmation

⁷⁴ Site internet des assises du tiers secteur de la recherche : [assises du tiers secteur \(tiers-secteur-recherche.org\)](http://assises_du_tiers_secteur(tiers-secteur-recherche.org))

Pluriannuelle de la Recherche (LPPR). Ce colloque a permis à ALLISS de soumettre 17 propositions à ajouter à la LPPR, de la reconnaissance du tiers-secteur de la recherche à son financement. Restons loin des débats brûlants autour de cette loi, l'enjeu pour ALLISS d'être présent dans ces discussions, fut de faire prendre conscience aux parlementaires de l'importance de ce sujet et d'entamer un travail d'acculturation autour des enjeux d'évolution de notre modèle de développement de la recherche et de l'innovation.

2.3 Pluri, inter et transdisciplinarité au coeur des sciences et recherches participatives

Afin de mieux cerner ces concepts d'inter et de transdisciplinarité, il est nécessaire de passer par une définition de la pluridisciplinarité. Cette dernière définit, Jean-Paul Resweber, professeur émérite de philosophie à l'Université de Lorraine, comme "*la logique d'une mise en convergence de plusieurs disciplines, en vue d'examiner, sous plusieurs aspects, une question donnée*"⁷⁵. Souvent jugée d'insuffisante, c'est la juxtaposition des disciplines qui en pratique prime, cela s'observe dans le cadre de colloques ou encore dans les cursus de formation de l'enseignement supérieur. La pluridisciplinarité constitue une étape préalable au développement de l'interdisciplinarité. En effet, l'approche pluridisciplinaire présente la qualité de permettre l'analyse d'une question selon la rigueur disciplinaire, et de fait, d'en permettre la confrontation de perspectives (Resweber, 2011).

L'approche interdisciplinaire succède à l'approche pluridisciplinaire en dépassant la seule juxtaposition des disciplines. L'interdisciplinarité⁷⁶ peut se caractériser par "*l'opération de transfert des concepts d'une discipline à une autre*" comme un échange de concepts entre les différentes disciplines (Resweber, 2011).

L'interdisciplinarité se nourrit de l'approche pluridisciplinaire et complète cette dernière, par une interaction entre les disciplines.

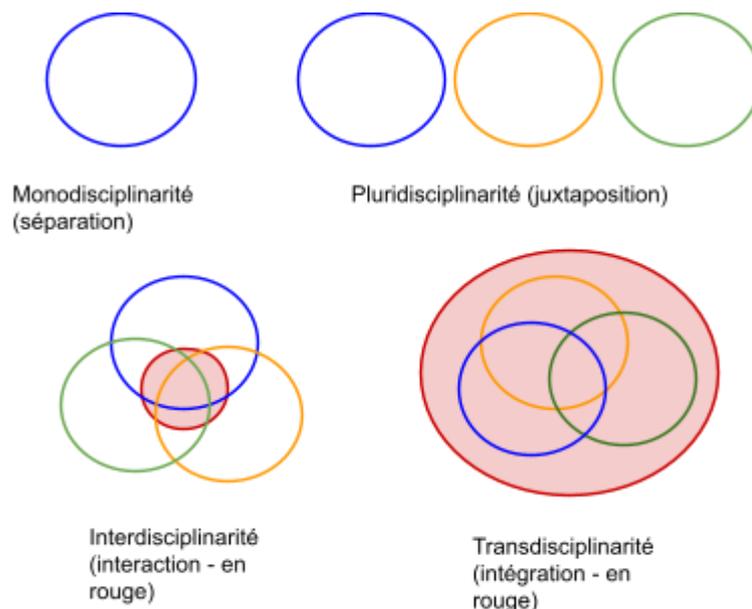
⁷⁵ Jean-Paul Resweber, (2011) « Les enjeux de l'interdisciplinarité », *Questions de communication*, 19 | 171-200.

⁷⁶ Jean Piaget est considéré comme le théoricien de l'interdisciplinarité dès les années 70.

La pluridisciplinarité constitue l'étape de confrontation des méthodes et de la rigueur propres à chaque discipline, tandis que l'interdisciplinarité constitue l'étape du transfert des concepts et de l'interaction des méthodes entre disciplines. La transdisciplinarité (*trans*, signifie en latin l'action de passer d'ici à là, c'est l'idée d'une traversée) succède à la pluri et l'interdisciplinarité en combinant les premières approches. De la combinaison de ces deux approches résulte le terrain d'exercice de la transdisciplinarité. Toutefois, pour Jean-Paul Resweber "on se méprendrait à réduire la transdisciplinarité à une simple traversée des disciplines ou, à l'inverse, à un parcours d'inculturation au terme duquel on congédierait les disciplines. Car, même lorsqu'ils sont bien intégrés à la culture, les savoirs peuvent devenir obsolètes et tomber en désuétude, dès lors qu'ils ne sont pas réinterprétés, c'est-à-dire retraversés ou, comme on dit, revisités et repris dans de nouvelles visées. Telle est la tâche de la transdisciplinarité : mettre les savoirs à l'épreuve de l'évolution des connaissances disciplinaires, d'une part et, d'autre part, à l'épreuve des besoins culturels."⁷⁷.

Ces notions peuvent se schématiser ainsi (figure 19) :

Figure 19. De la mono à la transdisciplinarité

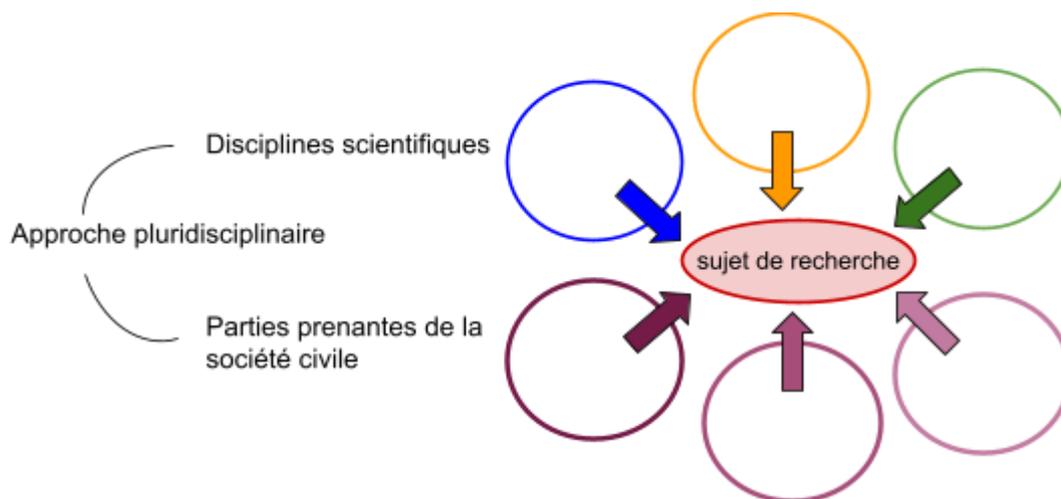


⁷⁷ Jean-Paul Resweber, (2011) « Les enjeux de l'interdisciplinarité », *Questions de communication*, 19 | 171-200.

Au-delà de participer à la mise en lien des différentes disciplines entre elles, les sciences et recherches participatives développent des liens entre les sciences et la société. En effet, les sciences et recherches participatives peuvent interagir avec une ou plusieurs disciplines mais également avec une ou plusieurs parties prenantes de la société civile.

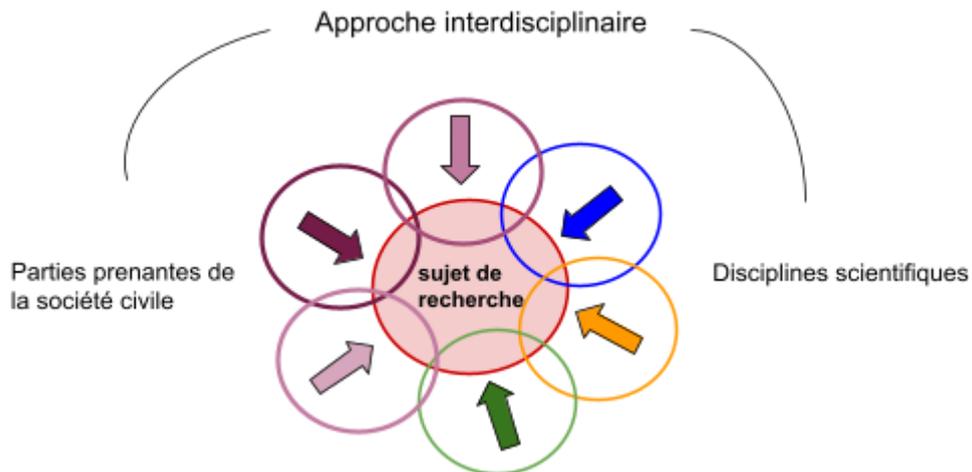
De cette manière, on pourrait imaginer la place des sciences et recherches participatives comme schématisé ci-dessous selon les trois approches pluri, inter et transdisciplinaire (figure 20 ; 21 ; 22) :

Figure 20. Approche pluridisciplinaire dans les sciences et recherches participatives



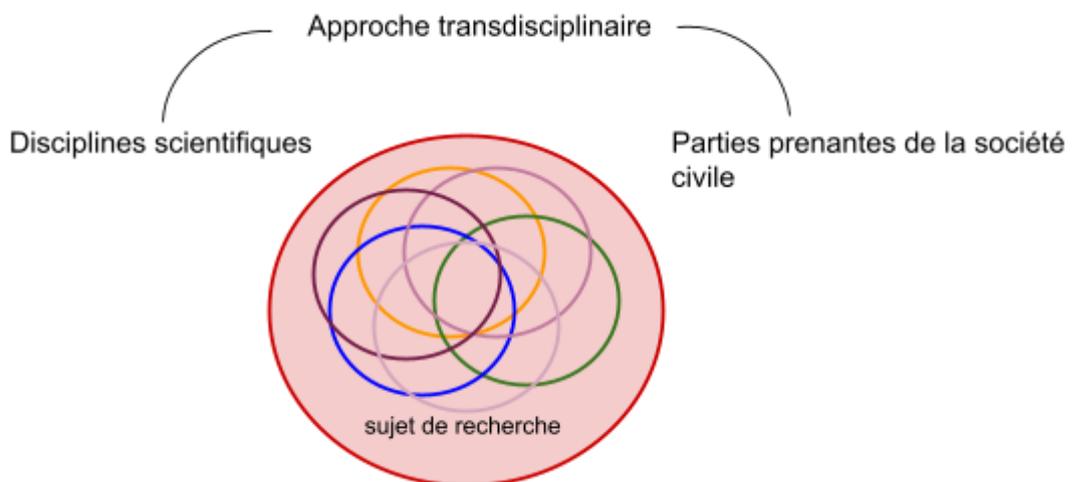
Cette approche pluridisciplinaire rassemble autour du sujet de recherche les différentes disciplines scientifiques et parties prenantes de la société civile. Chacun des acteurs scientifiques et civils apporte son expertise et sa contribution au projet de recherche. Cette approche semble caractériser les sciences et recherches participatives à faible participation c'est-à-dire plutôt de type - *collecte de données, recherche-action...* Les interactions entre les différentes parties prenantes sont limitées voire inexistantes. La pluridisciplinarité ne croise pas les différents regards mais développe plusieurs réponses à un même sujet.

Figure 21. Approche interdisciplinaire dans les sciences et recherches participatives



Contrairement à l'approche pluri, l'approche interdisciplinaire développe les interactions entre les différents acteurs, directement impliqués dans le sujet de recherche. Cette approche se distingue également de la précédente par une participation des acteurs civils accrue. Les interactions ici, entre l'ensemble des différentes parties prenantes, viennent permettre de croiser les regards et les expertises afin d'apporter une réponse concertée à la problématique de départ. Les recherches participatives de type *recherche-innovation* peuvent se caractériser par une approche pluridisciplinaire.

Figure 22. Approche transdisciplinaire dans les sciences et recherches participatives



Enfin, l'approche transdisciplinaire développe davantage l'approche interdisciplinaire, en plaçant au cœur du sujet de recherche l'ensemble des acteurs. Cette approche se retrouve notamment dans les recherches participatives de type *recherche partenariale* où le sujet de recherche rassemble les différentes parties prenantes autour de la résolution de problématiques d'intérêts partagés.

3. Vers des recherches participatives

3.1 Typologie des recherches participatives

Les recherches participatives peuvent se décrire assez simplement comme la volonté de donner plus de place aux citoyens dans les processus de production de connaissances et d'innovation aux côtés des chercheurs. Les recherches participatives peuvent concerner l'ensemble des disciplines scientifiques et se présentent sous des formes très variées.

Nous nous attacherons ici à présenter trois types de recherches participatives déclinant chacune un gradient de participation et d'objectifs, la recherche action, la recherche intervention et la recherche partenariale (figure 20).

- La recherche - action se définit, selon la modélisation émise par Lise Renaud, comme *“une approche de recherche rattachée au paradigme du pragmatisme qui part du principe que c'est par l'action que l'on peut générer des connaissances scientifiques utiles pour comprendre et changer la réalité sociale des individus et des systèmes sociaux”* (Roy & Prévost, 2013)⁷⁸. Ainsi la recherche - action vise à répondre à des problématiques concrètes en travaillant avec les acteurs de terrains concernés à l'amélioration de leurs outils et à l'enrichissement d'une thématique de recherche pour les chercheurs impliqués (Renaud, 2020)

⁷⁸ Lise Renaud, 2020 « Modélisation du processus de la recherche participative », *Communiquer*, 30 | 89 - 104p.

- La recherche - intervention, articule la résolution d'une problématique partagée entre des acteurs de terrains et des acteurs de la recherche et vise à l'intervention des pratiques vers le changement.
- La recherche - partenariale réunit des chercheurs et des acteurs de terrain. Elle s'attache à travailler à la mise en commun des savoirs et connaissances des différents parties prenantes dans le but de créer un projet de recherche à partir d'une problématique ancrée localement. Le résultat de la recherche - partenariale constitue une réponse à des intérêts partagés. La finalité étant d'agir collectivement afin de tendre vers des innovations sociales (Renaud, 2020).

Figure 23. Modélisation du processus de recherche participative par Lise Renaud, 2020

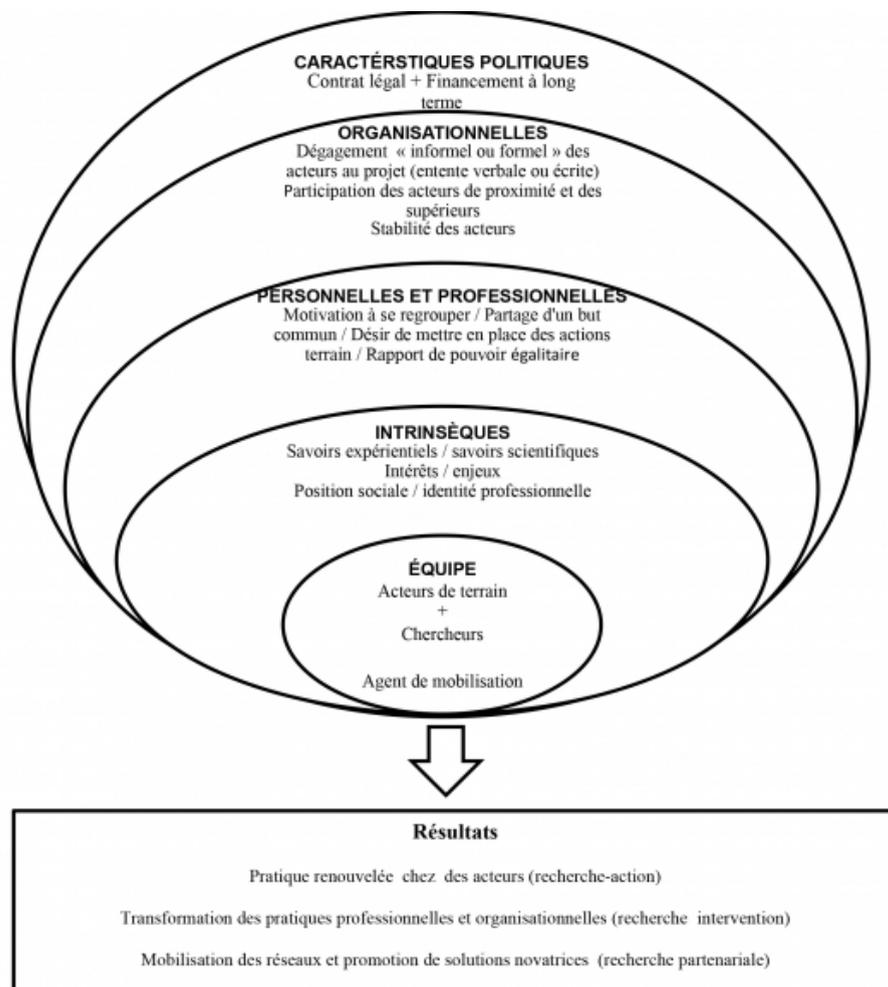


Figure 24. Typologie des types de recherches participatives, par Lise Renaud (2020)⁷⁹

Types de recherche / Dimensions	Recherche-action	Recherche intervention	Recherche partenariale
Définition	La recherche-action est une démarche destinée à équiper les acteurs de terrain, des moyens d'améliorer leurs pratiques grâce à leurs expériences éclairées et nourries des savoirs théoriques actuels suggérés par le chercheur	C'est à la fois l'intervention au plan de pratiques problématiques et recherche sur ces pratiques, et sur l'intervention menée en modifiant certaines structures organisationnelles pour supporter le changement	C'est un rassemblement de personnes issues de diverses organisations qui mettent en commun leurs ressources et qui travaillent ensemble en maintenant des rapports personnels égaux, complémentaires afin de réaliser une nouvelle solution adaptée aux besoins
Objet	Résolution d'une problématique concrète en réfléchissant sur un aspect de la pratique de l'acteur de terrain	Résolution d'une problématique concrète en réfléchissant sur un aspect de la pratique de l'acteur terrain et sur les changements organisationnels nécessaires au déploiement de la nouvelle pratique	Production de réponses à des besoins et à des intérêts mutuels des partenaires autour d'une problématique commune. La nouvelle solution est une innovation sociale fédérant les compétences des organisations
Finalité	Agir	Agir et transformer	Agir, Mobiliser et maintenir
Rôle du chercheur	Observateur	Collaborateur	Coconstructeur
Processus participatif	Collaboration des acteurs terrains à quelques étapes de la recherche. Le chercheur fait la recherche et l'acteur de terrain a la responsabilité de modifier son intervention	Collaboration des acteurs de terrain et de leurs supérieurs à toutes les étapes de la recherche pour changer la pratique et des conditions structurantes leur pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogue entre les partenaires et les chercheurs -Réseautage (échange informel) - Coordination (modification des activités) - Coopération (partage des ressources) - Collaboration (avantage mutuel)
Agent de mobilisation	Non	Non mais retour des résultats de recherche	Démarche systématique de retour des connaissances acquises
Niveau d'engagement organisationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Consentement mutuel - Accord à l'amiable 	<ul style="list-style-type: none"> - Ententes verbales ou écrites - Comité de suivi - Comité de projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat formel entre le milieu de recherche et les organisations partenaires - Comité d'orientation - Comité de suivi - Comité de projet
Niveau d'engagement politique	- Peu ou aucun	- Les supérieurs immédiats acceptent de déléguer leurs membres à participer au projet	<ul style="list-style-type: none"> - Exigence par le subventionnaire d'avoir des contrats légaux - Le CA d'une organisation délègue officiellement les membres participants

⁷⁹ Lise Renaud, 2020 « Modélisation du processus de la recherche participative », *Communiquer*, 30 | 89 - 104p.

3.2 Valoriser l'ensemble des savoirs

“La recherche scientifique concerne l'ensemble de la société, ses acteurs politiques, sociaux, économiques autant que ses acteurs académiques. Le chercheur a-t-il suffisamment conscience de cette responsabilité sociale de la science et de sa responsabilité personnelle de chercheur vis-à-vis de la société ? La recherche scientifique peut-elle prétendre au monopole de la compétence dans la construction de savoirs pour l'action ? Et si non, quelle place peut-elle réserver aux savoirs usuels pour une co-construction plus efficiente des savoirs utilisables pour et par l'action ?”⁸⁰

(Lesne, 2021)

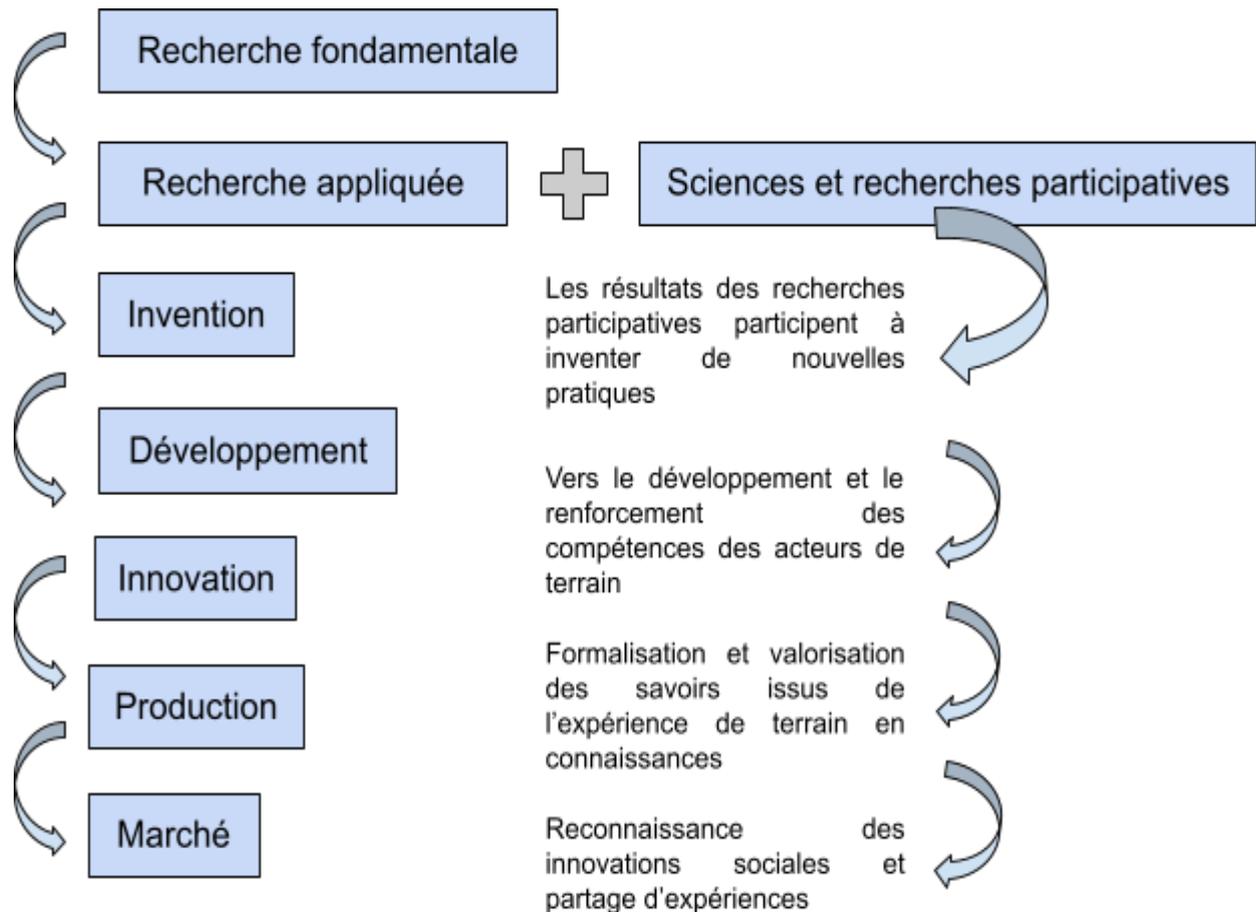
Les sciences et recherches participatives participent à d'un côté, rapprocher les citoyens de la recherche scientifique, ces derniers étant intégrés aux différentes étapes des processus de production de connaissances. De l'autre à valoriser les savoirs produits par ces derniers, les projets de recherches participatives se basant généralement sur l'existant et travaillant à la formalisation en connaissances des savoirs usuels, d'expérience, d'action... Ainsi, les processus de co-production des connaissances, comme les recherches participatives, contribuent à légitimer les savoirs tirés et acquis de la pratique du terrain et facilitent de la même manière le partage et les retours d'expérience.

Le modèle actuel de recherche et développement n'intègre pas les retombées produites par les acteurs associatifs, notamment en termes d'innovation sociale ou non marchande. Ainsi reconnaître les sciences et recherches participatives c'est aussi reconnaître les savoirs invisibles produits par les acteurs associatifs et “*non conformes*” car en dehors du cadre de la recherche scientifique.

⁸⁰ Lesne, J. (2021). Développer la participation citoyenne pour mieux intégrer science et action publique : le cas de la recherche en santé environnementale et de la prévention. *Environnement, Risques & Santé*, 20, 483-498.

De cette manière, l'on pourrait ajuster le modèle linéaire de Bush de la sorte (figure 25) :

Figure 25. Sciences et recherches participatives en complémentarité avec le modèle actuel de recherche en termes de développement et d'innovation



Les sciences et recherches participatives ne cherchent pas à remplacer les recherches scientifiques et/ou industrielles, mais bien à émerger comme une troisième hélice du système de recherche et d'innovation, certes très liées aux recherches scientifiques mais de manière indépendante afin de mobiliser l'ensemble des connaissances produites par ces acteurs, et permettre et faciliter la co-construction de projets de recherche participative.

Chapitre 2. Favoriser les synergies sciences-société

1. Fonctions d'intermédiation

1.1 Définition et enjeux de l'intermédiation

Médiation et intermédiation

La médiation scientifique ou *communication publique de la science*⁸¹, vise à mettre en lien les savoirs scientifiques et les publics, à travers l'intermédiaire du médiateur. Pour reprendre les mots du Collectif Révoluscience : *“la communication publique de la science n'est pas neutre”*. En effet, la médiation participe à construire la représentation de la science auprès des publics, impactant positivement ou négativement, les relations sciences-société et la manière de *pratiquer*⁸² les sciences. Cette manière de *pratiquer* les sciences renvoie à la notion d'intermédiation et à la place du médiateur.

Rémi Barré, chercheur associé à l'Institut Francilien en Recherche Innovation et Société (IFRIS) et membre de l'ALLISS, propose une synthèse des discussions abordées au sein du groupe de travail *“les intermédiations recherche-action”*. Ce groupe de travail a été impulsé par la plateforme ALLISS et a organisé entre 2016 et 2018 plusieurs séminaires et temps d'échanges entre acteurs de terrain et acteurs académiques autour des intermédiations (Barré, 2020)⁸³.

Cette notion d'intermédiation, encore nouvelle, n'est pas complètement formalisée et a été définie au sein de ce groupe de travail comme *“l'espace et les acteurs en situation d'intermédiaires contribuant à construire les échanges entre acteurs”*.

⁸¹ Expression issue du *“Manifeste pour une médiation scientifique émancipatrice, autocritique et responsable”* publié en 2010 par le collectif Révoluscience rassemblant le Groupe TRACES et les associations de Paris Montagne et Les Atomes Crochus.

⁸² Considérer l'importance de la pratique dans l'apprentissage et la production de savoirs.

⁸³ Barré, R. (2020). L'intermédiation : un dispositif de coproduction d'innovations élargies: Synthèse des enseignements des séminaires. *Cahiers de l'action*, 55, 69-78.

académiques et non académiques, participant à la production et à la circulation de savoirs entre ces acteurs” (Barré, 2020)⁸⁴.

Les discussions ont permis de mieux cerner les objectifs de l’intermédiation en s’appuyant sur 26 cas de recherche-action dans les domaines spécifiques de *l’agriculture, de la santé, de l’éducation, du numérique et de la culture scientifique et technique*⁸⁵. Ainsi, est ressorti des cas étudiés que l’intermédiation “ *vise à apporter des réponses nouvelles à des aspirations ou des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits ; pour ce faire, elle met en place des projets porteurs de modification des relations sociales ou de transformation du cadre d’action - induisant de meilleures conditions de vie pour la collectivité et pas seulement certains individus*” (Barré, 2020)⁸⁶. L’intermédiation participe à la mise en réseau des acteurs autour de projets participatifs sur des sujets divers concernant des acteurs très variés. L’objectif de ces projets est de permettre aux différents acteurs participant de renforcer leurs capacités d’action par la coproduction et la circulation des connaissances (Barré, 2020)⁸⁷. Les projets de recherche participative développent l’intermédiation en réunissant autour de la table des acteurs de terrain et des acteurs académiques dans le dessein de coproduire des connaissances à partir de problématiques subies localement, découlant de problématiques plus globales. Les résultats des recherches participatives tendent à innover socialement.

1.2 Accélérer la transition écologique

Les associations de l’Éducation à l’Environnement et au Développement Durable constituent de véritables acteurs des transitions écologiques et sociales. En effet, ces derniers disposent de compétences plurielles favorisant l’accompagnement des publics et des territoires aux changements.

⁸⁴ Barré, R. (2020). L’intermédiation : un dispositif de coproduction d’innovations élargies: Synthèse des enseignements des séminaires. *Cahiers de l’action*, 55, 69-78.

⁸⁵ Barré, R. (2020). L’intermédiation : un dispositif de coproduction d’innovations élargies: Synthèse des enseignements des séminaires. *Cahiers de l’action*, 55, 69-78.

⁸⁶ Barré, R. (2020). L’intermédiation : un dispositif de coproduction d’innovations élargies: Synthèse des enseignements des séminaires. *Cahiers de l’action*, 55, 69-78.

⁸⁷ Barré, R. (2020). L’intermédiation : un dispositif de coproduction d’innovations élargies: Synthèse des enseignements des séminaires. *Cahiers de l’action*, 55, 69-78.

Néanmoins, les acteurs de l'EEDD ont révélé lors des entretiens rencontrer certaines difficultés liées à la mobilisation et la participation citoyenne, la montée en compétences des professionnels ainsi que dans l'accompagnement des territoires. Ces difficultés, largement généralisées, constituent des terrains d'expérimentation partenariale entre les acteurs associatifs de l'EEDD et les acteurs de la recherche. En effet, tenter de répondre de manière collaborative peut potentiellement amener vers des réponses pouvant être diffusées à d'autres territoires rencontrant les mêmes problématiques, dans un dessein d'accélérer la transition écologique et sociale.

1.3 Sciences et recherches participatives au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse

Depuis quelques années maintenant, le Muséum de Toulouse expérimente les sciences et recherches participatives à travers l'accompagnement de projets ancrés localement, comme par exemple le City Nature Challenge, la Brigade du Tigre ou encore la végétalisation des cours d'école. En ce sens, le Muséum de Toulouse, signataire du réseau Recherches Avec Pour et Par la Société en Occitanie (RAPPSO), a participé à l'occasion de la phase de consultation du nouveau Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) à soumettre une contribution visant à amplifier le dialogue sciences-société. L'implication du Muséum de Toulouse dans le réseau RAPPSO décline plusieurs objectifs autour de l'intégration et la valorisation des enjeux de co-recherche auprès de la région Occitanie.

Par ailleurs, le Muséum impliqué dans le projet de recherche EQUIPACT, participe à l'expérimentation des fonctions d'intermédiation à travers deux projets :

- d'une part, ce stage, dans la phase d'émergence de projets de recherches participatives auprès des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées
- d'autre part dans l'expérimentation des fonctions d'intermédiation dans le cadre de la recherche participative initiée en 2019 par les habitants du quartier de Rangueil à Toulouse sur la prolifération du moustique tigre.

Cette année 2023 démontre de l'implication du Muséum dans les relations sciences-société.

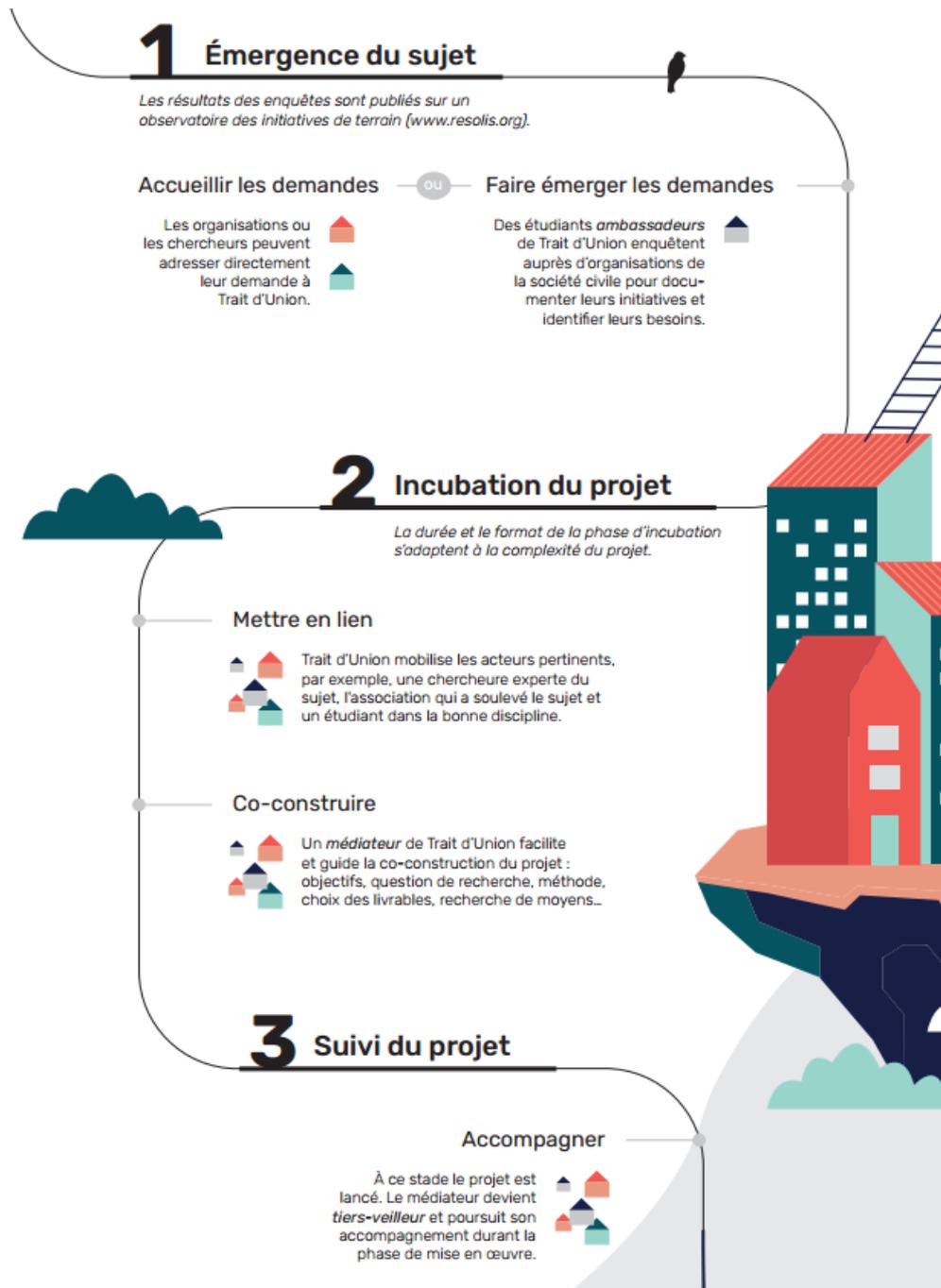
Chapitre 3. Vers une incubation de projets de recherche co-construits et coportés

1. Construire les questions de recherche en fonction des besoins du monde associatif

1.1 *Partir de l'existant, de l'initiative vectrice d'expérimentation partenariale*

Trait d'Union organise son accompagnement à l'incubation de projets de recherches participatives en trois temps. La première étape consiste à recueillir les demandes émanant des chercheurs ou des associations, soit adressées directement à Trait d'Union, soit par un travail de repérage et d'émergence des besoins réalisé par des étudiants en stage. Ce travail d'enquête constitue une première phase de rencontre et de temps d'échanges autour des actions et projets menés par les associations permettant d'interroger et de soulever les difficultés et problématiques expérimentées par les acteurs de terrain. À la suite de cette première phase, Trait d'Union s'occupe de mobiliser des acteurs académiques intéressés par le sujet et la démarche ainsi que de faire la mise en lien avec les acteurs associatifs. Une fois, les différentes parties prenantes réunies autour de la table, la co-construction du projet peut débuter. La co-construction du projet est encadrée par une personne tiers, que l'on appelle généralement médiateur à l'étape d'incubation ou tiers-veilleur à l'étape de suivi. Le tiers-veilleur est indispensable au temps de co-construction puisqu'il s'assure de la bonne équité entre les différentes parties prenantes du projet. Le tiers-veilleur facilite et d'une certaine manière coordonne la conduite du projet en jouant le rôle de "*guide*" dans la co-construction : recherche de financements, objectifs, livrable et valorisation... Cette phase d'incubation bien enclenchée, le projet est prêt à être lancé et entre dans la phase de suivi. Ci dessous, la plaquette de présentation de l'accompagnement de Trait d'Union (figure 21).

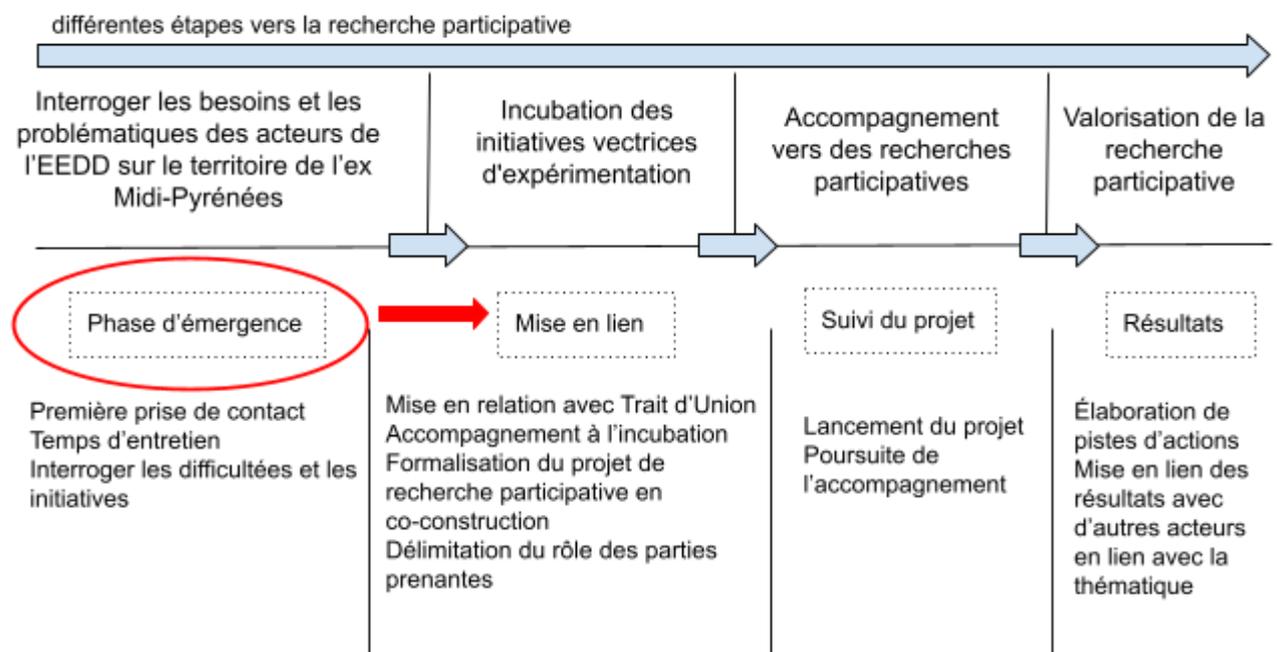
Figure 26. Étapes de l'accompagnement proposé par Trait d'Union⁸⁸



⁸⁸ Infographie issue de la plaquette de présentation de Trait d'Union.

Ce stage s'est déroulé dans la phase d'émergence du sujet et à donc consisté au repérage des besoins et questions à la recherche des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées (entouré et fléché en rouge sur la figure 27 ci-dessous).

Figure 27. Le stage dans les différentes étapes vers la recherche participative

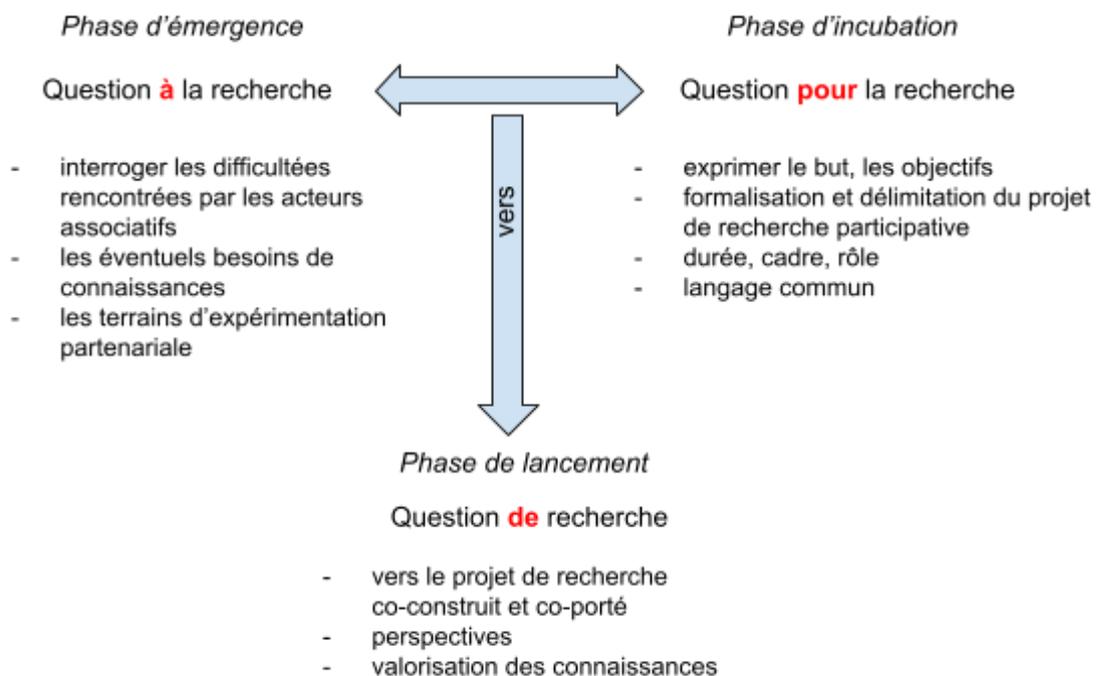


1.2 Question à \Leftrightarrow pour la recherche \Rightarrow vers une question de recherche

Ainsi, la phase d'émergence a consisté à interroger les questions à la recherche portées par les acteurs associatifs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées. Ces questions à la recherche émanent directement des difficultés et problématiques rencontrées, les solutions mises en place au sein des structures associatives, les terrains de l'action... Il s'agit ici de formaliser les questionnements émis et les besoins de connaissances éventuels afin de les poser à la recherche.

Une fois, ces besoins identifiés, les questions à la recherche se dirigent et se transforment en question pour la recherche. Ce passage constitue la phase d'incubation et va venir formuler les objectifs et le dessein de la recherche participative. Cette étape intermédiaire entre l'émergence et la question de recherche apparaît comme nécessaire dans la construction d'un langage commun entre les différentes parties prenantes du projet de recherche participative et ainsi désamorcer les déséquilibres. Ci dessous (figure 28) une schématisation du passage de la question à la recherche vers une question de recherche.

Figure 28. D'une question à la recherche à une question de recherche



2. Réponse aux hypothèses de départ

Les hypothèses de départ furent les suivantes :

- *Les associations d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable produisent des savoirs pratiques tirés de l'action et de l'expérience, comment formaliser ces savoirs et compétences en vue d'accélérer la transition écologique ?*

La phase d'entretien menée auprès des acteurs associatifs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable a permis d'identifier et d'interroger ces savoirs acquis de l'action et de l'expérience. Ce travail d'enquête des initiatives ancrées localement organise l'émergence des terrains de l'expérimentation. Ces terrains, s'ils passent par une phase d'incubation, peuvent se transformer en question pour la recherche puis en question de recherche. Ainsi, ces savoirs passant à travers ces différentes étapes peuvent arriver à se formaliser en connaissances.

- *À partir des initiatives locales portées par les acteurs associatifs de l'EEDD, comment impulser des dynamiques d'expérimentation partenariale entre acteurs académiques et non académiques ? Une fois ces savoirs formalisés, quelle valorisation et quelle diffusion ?*

La question de la suite de ces recherches participatives peut se formaliser d'autant de manières qu'il existe de formes et de modalités de recherches participatives. Toutefois, la formalisation de ces savoirs en connaissances vise à être diffusée et partagée et à s'adapter à d'autres initiatives, territoires...et permettre de renforcer les capacités d'action des acteurs de terrain.

3. Retour sur les connaissances et compétences acquises

Ce stage a été pour moi, un temps de formation hautement enrichissant sur plusieurs niveaux. Premièrement, dans la compréhension d'un système d'acteurs associatifs

spécialisés sur les questions d'éducation à l'environnement et au développement durable et délimité à un territoire intéressant du point de vue des dynamiques institutionnelles passées et en cours. Par ailleurs, ce stage a également permis de me rapprocher d'une thématique qui m'intéresse particulièrement, les questions environnementales et de transition. J'ai ainsi pu renforcer des compétences telles que la construction d'un entretien sociologique, la passation et l'analyse de ces derniers. Par ailleurs, la diversité des acteurs gravitant autour de l'éducation à l'environnement a engendré une importante étape de réflexion quant à la délimitation des acteurs à interroger. Cela fut pour moi un exercice d'une part, de caractérisation des acteurs et d'autre part, de construction et de justification de la méthodologie. La restitution des entretiens sous la forme d'un livrable a permis de mobiliser les compétences acquises autour de la facilitation et de restitution graphique des résultats, ainsi que de faire preuve de créativité en proposant un rendu original.

Ce stage s'est situé à l'interface entre d'un côté les acteurs associatifs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, de l'autre le monde académique. Cela a été pour moi l'occasion de découvrir et de comprendre un peu plus le milieu de la recherche, et plus particulièrement sous le prisme des sciences et recherches participatives. Les sciences et recherches participatives étant relativement récentes dans le paysage de la recherche française, ce stage fut pour moi l'occasion de mieux en saisir les enjeux et finalités. Ainsi, j'ai pu développer une vision transversale du système d'acteurs d'un côté, associatif et de l'autre, académique. J'ai pu participer à la mise en lien de ces acteurs et travailler les notions de médiation et d'intermédiation.

Ce stage a également permis de valoriser des compétences de prise d'initiatives et d'autonomie et enrichir ma pensée critique.

Conclusion

Pour conclure ici, nous pouvons commencer par reprendre la problématique de départ ayant guidé l'ensemble de ce travail de réflexion autour des sciences et recherches participatives et au-delà des relations sciences-société.

Comment stimuler les synergies sciences - société en vue d'accélérer la transition écologique ?

Les relations sciences-société, ne cessent aujourd' hui de se renforcer, augmentation des projets associant acteurs de terrain et acteurs académiques, renouveau des boutiques des sciences, formalisation d'un tiers-secteur de la recherche... La construction et le renforcement de ces liens participent à rapprocher la société civile de la recherche.

Face au dérèglement climatique global et aux conséquences induites par celui-ci à l'échelle locale, il apparaît nécessaire d'ancrer une partie des activités de recherche dans la réponse aux besoins des défis sociaux et environnementaux portés par les acteurs de terrain afin d'accélérer les transitions écologiques et sociales localement. De la même manière, le renforcement des liens et des synergies sciences-société passent inéluctablement par une reconnaissance institutionnelle des sciences et recherches participatives et des innovations sociales en découlant.

Si ce stage se termine aujourd'hui, l'aventure ne s'arrête pas là pour autant.

L'ensemble des acteurs interrogés recevront d'ici peu une lettre sous la forme d'une note d'intention démontrant de la volonté de poursuivre ce qui a été entamé au cours de ces six derniers mois. Les données récoltées permettront d'amorcer la phase de repérage nécessaire à l'émergence de projets de recherches participatives en vue de l'ouverture d'une Boutique des Sciences à Toulouse fin 2023. Par ailleurs les initiatives locales vectrices d'expérimentation partenariale repérées au cours de ce stage pourront intégrer la plateforme de l'observatoire des initiatives à visée sociale et/ou environnementale Resolis. Enfin, les éléments obtenus au cours de ce stage participent à alimenter l'expérimentation des fonctions d'intermédiation entreprise dans le cadre du projet de recherche EQUIPACT.

Bibliographie

Anginot R, Belaën F, Chauveau H, Fiorini C, Mary J, Moity-Maïzi P, Thomas M, (2022), Le renouveau des Boutiques des Sciences en pratiques et en question : focus sur deux dispositifs territorialisés à l'interface Sciences-Société. *Technologie et Innovation, Sciences en société partagées*, volume 7, 17 p.

URL : [OpenScience - Le renouveau des Boutiques des Sciences en pratiques et en question : focus sur deux dispositifs territorialisés à l'interface Sciences-Société](#) ; consulté le 25 mai 2023

Akrich M, Barre R, Bentz E, Bontems F, Delannoy M, et al.. (2017) Prendre au sérieux la société de la connaissance : Livre blanc, 43 p.

URL : <https://hal.science/hal-01607413> ; consulté le 7 avril 2023

Barré R. (2020). L'intermédiation : un dispositif de coproduction d'innovations élargies: Synthèse des enseignements des séminaires. *Cahiers de l'action*, 55, 69-78.

URL : <https://doi.org/10.3917/cact.055.0069> ; consulté le 3 mai 2023

Barré R., Jollivet M. (2023) Interdisciplinarité et recherche participative : deux régimes de recherche pour la transition écologique et solidaire. Une mise en perspective programmatique. *Nature Sciences Société*.

Barthes A, 2022 « Quels enjeux des éducations environnementales et de développement durable entre transition écologique, urgence climatique et Anthropocène ? », *Éducation relative à l'environnement* [En ligne], Volume 17-2.

URL : <http://journals.openedition.org/ere/9419> ; consulté le 19 mai 2023

Béringuier P, Lelli L et Bertrand G, (2016) « Le Réseau Paysage Midi-Pyrénées : un dispositif chercheurs-acteurs pour une politique du paysage en région ? », [En ligne] *Sud-Ouest européen*, Volume 38.

URL : <https://hal.science/hal-02546240> ; consulté le 15 février 2023

Bernardet, C. & Thalineau, A. (2018). La participation citoyenne: Sur les ambiguïtés du « pouvoir d'agir ». *Savoir/Agir*, 43, 41-50.

URL : <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2018-1-page-41.htm> ; consulté le 31 mai 2023

Caplat, J. (2016). Savoir-faire ou savoirs : Comment la sélection paysanne questionne le statut des savoirs traditionnels. *Histoire & Sociétés Rurales*, 46, 125-153.

Charlot, B. (2006). La question du rapport au savoir : convergences et différences entre deux approches. *Savoirs*, 10, 37-43.

Claessens, M. (2011). Programmer la recherche : facile mais... impossible. *Innovations*, 36, 21-39.

Claverie, B. (2010). Pluri-, inter-, transdisciplinarité : ou le réel décomposé en réseaux de savoir. *Projectics / Proyética / Projectique*, [En ligne], n°4, 5-27.

URL : <https://www.cairn.info/revue-projectique-2010-1-page-5.htm> ; consulté le 23 juin 2023

Dias, É., Blangy, S. & Bocquet, B. (2022). La coopération chercheur-acteur pour la transition énergétique : la démarche de Recherche-Action participative. *Pour*, 244, 231-238.

Fligstein N., Mc Adam D., 2012, *A theory of fields*, Oxford University Press, New York.

Fukazawa-Couckuyt, S. & Robin, J. (2019). Communication de l'expérience et capitalisation de savoirs issus de l'expérience : extimisation, objectivation et agrégation comme processus d'élaboration du savoir. *Savoirs*, n° 51, 61-77.

Francois, Y. (2015). La professionnalisation des associations par les pratiques de gestion des compétences des acteurs associatifs produit-elle un processus de changement organisationnel ? [En ligne]. *Recherches en Sciences de Gestion*, 106, 113-133.

URL : <https://www.cairn.info/revue-recherches-en-sciences-de-gestion-2015-1-page-113.htm> ; consulté le 6 juin 2023

Friboulet, J. (2012). Les organisations de la société civile : entre plaidoyer et subsidiarité. [En ligne] *Mondes en développement*, 159, 7-10.

URL : <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2012-3-page-7.htm> ; consulté le 6 juin 2023

Gardien, É. (2017). Qu'apportent les savoirs expérientiels à la recherche en sciences humaines et sociales ?. *Vie sociale*, 20, 31-44.

Gasselin, P. & Lavigne Delville, P. (2010). 3. Les principes fondamentaux d'une démarche de recherche-action en partenariat. Dans : Guy Faure éd., *Innover avec les acteurs du monde rural: La recherche-action en partenariat* (pp. 41-47). Versailles: Éditions Quæ.

Gérard, R. (2009). Éducation à l'environnement vers un Développement durable: Réseau et mouvement. *Le Sociographe*, 29, 27-37.

URL : <https://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2009-2-page-27.htm> ; consulté le 21 mai 2023

Gingras Y. 2022, « La science peut-elle être « citoyenne » ? », *Pour la Science*, vol. 537, no. 7, pp. 20-20.

Gob A. et Drouguet N. (2014), « Chapitre 2 - Des musées pour quoi ? Rôles et fonctions du musée », in Gob A. et Drouguet N. (dir), *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Armand Colin, « Collection U », p. 70-99.

Hubert B. Aubertin C., Billaud J-P., (2013), « Recherches participatives, recherches citoyennes ... une clarification nécessaire », *Natures Sciences Sociétés*, Volume 21/ n°1, p. 1-2.

URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2013-1-page-1.htm> ; consulté le 22 février 2023

Houllier, F., Joly, P. & Merilhou-Goudard, J. (2017). Les sciences participatives : une dynamique à conforter. *Natures Sciences Sociétés*, 25, 418-423.

Houllier F., Merilhou-Goudard J.-B., (2016). *Les sciences participatives en France. État des lieux, bonnes pratiques et recommandations*.

Joly, P. (2020). Les formes multiples de la recherche scientifique, industrielle et citoyenne. *Cahiers de l'action*, 55, 47-54.

Khosro M, « Espace public et culture scientifique », *Sciences de la société* [En ligne], 91 | 2014.

URL : <http://journals.openedition.org/sds/1456> ; consulté le 20 juin 2023.

Laberge, Y. (2013). À quoi sert le savoir ? *L'Homme & la Société*, 189-190, 317-322.

Latouche, S. (1994) Développement durable, un concept alibi. *Tiers-Monde*, tome 35, n°137, pp. 77-94.

URL : www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1994_num_35_137_4851 ; consulté le 26 mai 2023

Lascaux, M. & Morel, A. (2015). 31. Transdisciplinarité: Principes et cadres de l'accompagnement transdisciplinaire. Dans : Alain Morel éd., *Addictologie: En 49 notions* (pp. 351-361). Paris: Dunod.

URL : <https://www.cairn.info/addictologie--9782100721429-page-351.htm> ; consulté le 27 juin 2023

Lefebvre, B., Savoia, A. & Bocquet, B. (2019). Perception et émergence d'une Boutique des sciences dans la région des Hauts-de-France. *Natures Sciences Sociétés*, 27, 342-349.

Leiningner-Frézal C. (2011), « L'éducation à l'environnement et/ou au développement durable : un enjeu de la vie politique locale », [En ligne], *Éducation relative à l'environnement*.

URL : <http://journals.openedition.org/ere/1503> ; consulté le 15 mars 2023

Leiningner-Frézal C., 2013, « Un réseau d'acteurs de l'EEDD : forces et faiblesses du territoire. », *Penser l'éducation*, 2013, pp. 625-638.

Lesne, J. (2021). Développer la participation citoyenne pour mieux intégrer science et action publique : le cas de la recherche en santé environnementale et de la prévention. [En ligne] *Environnement, Risques & Santé*, 20, 483-498.

URL : <https://www.cairn.info/revue-environnement-risques-et-sante-2021-5-page-483.htm> ; consulté le 30 juin 2023

Lévy-Leblond J.-M., 2001. « Science, culture et public: faux problèmes et vraies questions », *Quaderni*, n° 46, 95-103.

F. Lhoste, É. & Joly, P. (2021). Chapitre 12. Les recherches participatives : une forme d'organisation alternative au système de recherche et d'innovation ?. Dans : Amina Béji-Bécheur éd., *Organisons l'alternative: Pratiques de gestion pour une transition écologique et sociale* (pp. 188-198). Caen: EMS Editions.

Meirieu P, (2004) "Le monde n'est pas un jouet", Éd Desclée de Brouwer 359 p.

Meunier, O. (2008). L'EEDD dans le système éducatif français. *Pour*, 198, 75-82.

Merton R., 1973, « The normative structure of science », in Storer N.W. (ed.), *The Sociology of Science*, p. 267-278

Millerand F. (2021), « La participation citoyenne dans les sciences participatives : formes et figures d'engagement », [En ligne], *Études de communication*, Volume 56/ n°1 ,p. 21-38.

URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2021-1-page-21.htm> ; consulté le 19 février 2023

Noailles, P. (2011). De l'innovation à l'innovateur : Pour une approche structuraliste de l'innovation. *La Revue des Sciences de Gestion*, 247-248, 13-28.

Ospital, D. & Templier, C. (2018). La professionnalisation des associations, source ou perte de sens pour l'action bénévole ? Étude du cas Surfrider Foundation Europe. *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 32,7, 3-25.

Piponnier A et Ségur C (2022), « Un « moment critique » pour la participation ? », *Questions de communication* [En ligne], 41, 65-72p.

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/28538> ; consulté le 25 mai 2023

Renaud L, 2020 « Modélisation du processus de la recherche participative », *Communiquer*, [En ligne], 30, 89 - 104.

URL : <http://journals.openedition.org/communiquer/7437> ; consulté le 26 juin 2023.

Rognon, F. (2016). Qu'est-ce que la médiation ?. *Études*, , 53-64.

URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2016-6-page-53.htm> ; consulté le 10 mai 2023

Salman, S. & Topçu, S. (2015). Expertise profane. Dans : Emmanuel Henry éd., *Dictionnaire critique de l'expertise: Santé, travail, environnement* [En ligne], pp. 164-172, Paris, Presses de Sciences Po.

URL: <https://www.cairn.info/dictionnaire-critique-de-l-expertise--9782724617603-page-164.htm> ; consulté le 15 juin 2023

Savoia, A., Lefebvre, B., Millot, G. & Bocquet, B. (2017). The Science Shop Concept and its Implementation in a French University. *Journal of Innovation Economics & Management*, 22, 97-117.

Sigaut O., 2011 « L'éducation à l'environnement, entre politique et politiques publiques », *Éducation relative à l'environnement* [En ligne], Volume 9.

URL : <http://journals.openedition.org/ere/1491> ; consulté le 19 mai 2023

Wynne B., 1991. « Knowledges in Context », *Science, Technology & Human Values* n° 16, 111-121.

Annexes

Annexe 1. Grille d'entretien

Présentation de la démarche, objectifs de l'entretien

J'effectue un stage de M2 (Action locale et projet de territoires) au sein de « Trait d'Union », l'interface sciences-société portée par la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier, en partenariat avec le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse (antenne relais des actions de Trait d'Union sur le territoire de l'occitanie ouest).

- l'objet de ce stage **Interroger les difficultés rencontrées par les acteurs associatifs de l'EEDD sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées** il s'agit d'une phase d'émergence (boutique des sciences) et de repérage des initiatives vectrices d'expérimentation partenariale, **vers des recherches participatives**

Trait d'Union se donne pour mission de permettre à des acteurs de terrain et des acteurs universitaires de se rencontrer et travailler ensemble sur des sujets d'intérêt commun. Il constitue un "tiers-lieu de recherche", qui accompagne des dynamiques collaboratives entre des organisations du territoire, des institutions de recherche scientifique et des étudiants de l'enseignement supérieur.

L'identité de l'initiative/de la structure/ les activités

Pouvez-vous me raconter l'histoire de votre structure, dans ses grandes lignes ? ce qui a motivé sa création ? ses valeurs, son rôle, les membres (salariés ou bénévoles) ?

Quels sont ses objectifs actuels ? A qui vous adressez-vous ? Quel est votre public ?

Existe-t-il un document formalisant ses objectifs, un cahier des charges ? Si oui pouvons-nous y avoir accès ?

Pouvez-vous me parler de votre rôle au sein de cette structure, vos ambitions à l'avenir concernant votre organisation ? Depuis combien de temps êtes-vous là ? Quelles sont vos missions concrètes (terrains, gestion, gouvernance...) ?

D'où vient l'originalité, la particularité de votre initiative selon vous :

- est-ce lié à son organisation ?
- à ses objectifs ?
- à ses activités ?
- à son mode de gouvernance ?
- à ses modes de financement ?

(identifier si l'originalité provient du COLLECTIF PORTEUR ou de PROGRAMME.S SPÉCIFIQUE.S)

En quoi les objectifs de votre initiative sont spécifiques, se distinguent d'autres initiatives que vous connaissez ?

Comment est financée votre organisation ? La question des financements de vos activités est-elle source de difficultés ?

Les activités

Pouvez-vous me parler de vos activités principales, secondaires ? Celles que vous souhaiteriez développer à l'avenir ? existe-il un rapport des activités ? Est-il accessible ?

Part de l'EEDD dans les activités de l'initiative/structure

Développez-vous des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable ? Si oui, lesquelles ?

Êtes-vous membre de réseaux régionaux ou nationaux, d'EEDD ?

Comment ces actions se localisent/s'imbriquent/s'implantent/communiquent avec le territoire ?

Pensez-vous que ces actions, pratiques sont innovantes, en quoi sont-elles innovantes ?

Développez-vous des actions de sciences participatives ? (*crowdsourcing, collecte de données...*)

Pouvez-vous identifier la part que représente l'éducation à l'environnement et au développement durable dans vos activités ?

Identifiez-vous des difficultés autour de la mise en pratique des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable ?

De quelle sorte, de quelle nature ?

Êtes-vous en lien avec d'autres structures proposant des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable ?
Si oui, lesquelles ?

Pouvez-vous décrire ce lien avec les autres structures ?
(*rapide histoire, contexte, mutualisation des moyens humains, matériels, partage de ressource...*)

Êtes-vous en lien avec des collectivités locales, organismes publics, parcs et réserves ?
Si oui, lesquelles ? Quelles sont les dynamiques de ces liens ?

Quelles formes ont pris ces collaborations avec d'autres collectifs, des collectivités ?
(*convention partenariale, réponse commune à un Appel d'offre...*)

- qu'avez-vous retiré de ces expériences ? Quelles difficultés y voyez-vous ?

- Selon vous faut-il développer les collaborations entre les collectifs locaux, pourquoi ?
(*par exemple en co-construisant des projets communs*)

Identifiez-vous des freins ou des difficultés à collaborer avec d'autres acteurs de l'EEDD sur le territoire ?

La dynamique collective et le retour d'expérience

pensez vous que tel ou tel projet pourrait intégrer une démarche de recherches et sciences participatives

Quelles sont les principales difficultés que rencontrent votre initiative pour développer ses activités ? (*Manque de ressources financières, matérielles ou humaines : nouveaux publics, nouveaux membres*)

Des obstacles spécifiques ? (*Difficultés de nature technique, complexité administrative, contraintes légales, problème de locaux, suivi des bénéficiaires, légitimité auprès des services publics ou de la communauté, manque de visibilité*)

Pouvez-vous les hiérarchiser ?

Êtes-vous en mesure de résoudre ses difficultés ? Si oui, Que faites-vous pour résoudre ces difficultés actuellement ? (*Reprendre les difficultés énoncées*)

À l'avenir, voyez-vous des stratégies, des alternatives qui pourraient réduire ou résoudre ces difficultés ?

Identifiez-vous des limites à votre initiative/ structure (*à ses activités, à vos propres missions et rôles dedans*) qui l'empêchent de passer un nouveau palier (*de s'agrandir, de toucher plus de monde...*) ?

Selon vous, quels sont les éléments clés qui assurent la réussite de votre initiative /structure ?

Lesquels (éléments clés) sont indispensables à la bonne mise en œuvre de vos actions ?

Quelles améliorations en général faudrait-il dans votre initiative / structure ? (*la gouvernance, les types d'activités conduites, les modes de financement, les conditions de certains partenariats, les conditions de participation des membres aux activités...*)

Avez-vous des projets en cours/perspectives en cours de développement ?

Le(s) besoin(s) de recherche

Si l'on récapitule les activités, les difficultés et les perspectives de votre collectif, pensez-vous qu'une collaboration avec la communauté scientifique et universitaire puisse vous être utile ?

Identifiez vous des besoins en termes de production de connaissances ?

Plus généralement, avez-vous des besoins sur lesquels des chercheurs ou des étudiants pourraient vous accompagner ? (*Accéder à une ou des connaissances déjà produites par la recherche mais difficilement accessible ; Mieux comprendre la situation dans laquelle j'interviens ou souhaite intervenir ; Analyser et documenter ces pratiques pour être mieux outillé, pouvoir en parler et les défendre ; Lancer une expérimentation (innovation technologique ou sociale) ; Trouver une solution à un problème que je rencontre*)

Annexe 2. Grille d'analyse des entretiens

	Présentation de la structure			
Nom de la structure	Historique, valeurs de l'association	Missions, objectifs	publics touchés, visés, lien avec les publics ?	Particularités

Identification des difficultés rencontrées		
identifier les sources de difficultés, sur la base de quel(s) constat(s) ?	Ces difficultés sont-elles liées entre elles, avec d'autres plus systémiques	Ces difficultés expriment-elles un manque de connaissance sur un sujet en particulier ?

Expérience en sciences et recherches participatives		
développe t-elle déjà des dispositifs, projets, pratiques de sciences/recherches participatives ?	lesquels ?	niveau de participation

Besoin de connaissances
Quels sont les besoins de connaissances / thématique de travail / terrain de recherche pressentis ?

Intérêts pour la démarche		Récapitulatif / Commentaires	Verbatims
La structure est-elle intéressée par une démarche de recherche participative ?	Est-elle intéressée pour intégrer un incubateur de projet ?	Temps ? Moyens ? Ressources ?	

Table des matières

Remerciements	3
Introduction générale	5
Partie 1. Cadre de l'étude et méthodologie	9
Chapitre 1. Contexte et objet du stage	10
Avant propos	10
1. Missions et déroulement du stage	10
2. Le territoire d'étude	17
2.1 Le territoire de l'ex Midi-Pyrénées	17
2.2 Des dynamiques à conforter en Occitanie de l'ouest	19
3. Cadre et présentation	21
3.1 Trait d'Union, le tiers-lieu sciences-société de la Maison des Sciences de l'Homme - Sciences-Société Unies pour un autre Développement (MSH-SUD)	21
3.2 Le défi clé régional Biodiversité Occitanie / GT	23
3.3 Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse	25
3.4 EQUIPACT : EQUIPer les ACTeurs pour plus d'impacts dans les transitions	26
Chapitre 2. Cadre d'analyse	28
Avant-propos	28
1. Questionnements	28
2. Objectifs et hypothèses	29
Chapitre 3. Éducation à l'Environnement et Développement Durable	31
1. L'éducation à l'environnement et au Développement Durable (EEDD)	31
1.1 L'Éducation à l'Environnement	31
1.2 De l'Éducation à l'Environnement vers le Développement Durable	32
2. Identifier et caractériser les acteurs de l'EEDD	34
3. Une diversité d'acteurs, focus sur les acteurs associatifs de l'EEDD sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées	36
Partie 2. Interroger les initiatives vectrices d'expérimentation	37

Chapitre 1. Des problématiques rencontrées par les acteurs associatifs de l'EEDD, entre interdépendance et récurrence	38
Avant propos	38
1. Grandes thématiques identifiées	38
1.1 Mobilisation et participation citoyenne	38
1.2 Professionnalisation et formation	41
1.3 Le territoire, une matrice des liens	44
2. Des problématiques récurrentes	45
Chapitre 2. Vers de nouvelles fonctions	46
1. Une nouvelle fonction : l'accompagnement des territoires	46
2. Peu de structuration des acteurs de l'EEDD sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées	49
3. Une interface dédiée à l'appui des politiques publiques et la mobilisation et à la participation citoyenne vers la transition écologique	51
Partie 3. Vers des recherches co-portés et co-construites	53
Chapitre 1. Faire science, avec, par et pour les citoyens	54
1. Les sciences et recherches participatives	54
1.1 Le rapport Houllier - éléments de définition des sciences participatives	54
1.2 D'une participation faible à une intégration totale des citoyens	59
1.3 Sciences participatives ou sciences citoyennes ?	60
2. Le tiers secteur de la recherche	63
2.1 Émergence du tiers-secteur de la recherche	63
2.2 Formalisation du tiers secteur	67
2.2.1 L'association ALLISS	67
2.2.2 Les Assises du tiers-secteur de la recherche	68
2.3 Pluri, inter et transdisciplinarité au coeur des sciences et recherches participatives	70
3. Vers des recherches participatives	74
3.1 Typologie des recherches participatives	74
3.2 Valoriser l'ensemble des savoirs	77
Chapitre 2. Favoriser les synergies sciences-société	79
1. Fonctions d'intermédiation	79
1.1 Définition et enjeux de l'intermédiation	79
1.2 Accélérer la transition écologique	80
1.3 Sciences et recherches participatives au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse	81
Chapitre 3. Vers une incubation de projets de recherche co-construits et coportés	82

1. Construire les questions de recherche en fonction des besoins du monde associatif	82
1.1 Partir de l'existant, de l'initiative vectrice d'expérimentation partenariale	82
1.2 Question à \Leftrightarrow pour la recherche => vers une question de recherche	84
2. Réponse aux hypothèses de départ	86
3. Retour sur les connaissances et compétences acquises	86
Conclusion	88
Bibliographie	91
Annexes	97
Table des matières	103
Table des figures	105
Résumé	108
Mots clés	108

Table des figures

Figure 1. Première cartographie des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable.....	11
Figure 2. Fiche rencontre restituant l'entretien avec Nature en Occitanie.....	14
Figure 2 bis. Suite de la fiche rencontre avec Nature en Occitanie.....	15
Figure 3. Fiche "projet", à partir de terrains pressentis vers des recherches participatives....	16
Figure 4. Cartographie des acteurs membres du réseau associatif d'éducation à l'environnement et au développement durable de l'Hérault, COOPERE 34.....	18
Figure 5. Organigramme descriptif du projet Toulouse Initiative for Research Impact on Society (TIRIS).....	20
Figure 6. Trait d'Union, portage et partenaires.....	22
Figure 7. Schéma de fonctionnement du groupe de travail "biodiversité".....	25
Figure 9. Les quatre approches de l'EEDD (Meirieu, 1997).....	34
Figure 11. Les associations d'EEDD en position d'interface entre la société civile et l'État...	45
Figure 12. Les 5 grands axes de la Stratégie Régionale pour l'essor de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable en Occitanie.....	48
Figure 13. Articulation des résultats : De l'émergence de nouvelles fonctions d'accompagnement des territoires vers la transition écologique.....	52
Figure 14. Typologie autour des niveaux de participation et du rôle des citoyens dans les projets de sciences participatives, proposé par Muki Haklay en 2015.....	57
Figure 15. Trois grandes familles de dispositifs de sciences participatives.....	58
Figure 16. Gradient de participation citoyenne dans les dispositifs de sciences participatives.....	59
Figure 17. Modèle hiérarchique et linéaire de l'innovation conceptualisé par Vannevar Bush.....	65

Figure 18. Analyse détaillé et fonctions des acteurs de l'innovation (Noailles, 2011).....	66
Figure 19. De la mono à la transdisciplinarité.....	71
Figure 20. Approche pluridisciplinaire dans les sciences et recherches participatives.....	72
Figure 21. Approche interdisciplinaire dans les sciences et recherches participatives.....	73
Figure 22. Approche transdisciplinaire dans les sciences et recherches participatives.....	73
Figure 23. Modélisation du processus de recherche participative par Lise Renaud, 2020.....	75
Figure 24. Typologie des types de recherches participatives, par Lise Renaud (2020).....	76
Figure 25. Sciences et recherches participatives en complémentarité avec le modèle actuel de recherche en termes de développement et d'innovation.....	78
Figure 26. Étapes de l'accompagnement proposé par Trait d'Union.....	83
Figure 27. Le stage dans les différentes étapes vers la recherche participative.....	84
Figure 28. D'une question à la recherche à une question de recherche.....	85

Résumé

Les sciences et recherches participatives connaissent depuis une vingtaine d'années, une évolution forte, caractérisable par le développement et l'essor de la participation d'acteurs de terrains et de citoyens aux projets de recherche. Suivant cette perspective, comment accompagner les acteurs associatifs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées vers une démarche d'incubation de projet de recherche co-construits et co-portés.

Mots clés

Sciences - société

Recherches et sciences participatives

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Tiers-secteur de la Recherche

Boutiques des sciences

Participation citoyenne

Dynamique de réseau

Action collective

Société civile

